

TERRITOIRE ENGAGÉ

RICHE DE SES TALENTS

Rapport d'activités 2022



24 villes, 720 000 habitants

INTRODUCTION

- 5 **Le mot du Président**
- 6 **12 faits marquants**
- 8 **Fiche d'identité du territoire**
- 10 **8 blocs de compétences essentielles au service des habitants et de la transition écologique**
- 12 **Le bureau territorial à octobre 2023**

- 14 **Préserver notre environnement**
Une année en FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- 16 **Prendre nos responsabilités face à la crise climatique par un cadre adapté**
Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal: une co-écriture territoire-villes
Un Règlement Local de Publicité Intercommunal pour préserver notre cadre de vie
Marchés publics: les clauses environnementales intégrées

- 20 **Agir pour l'environnement et la biodiversité au travers de nos services publics**
Faire la révolution des déchets
Informier et éduquer avec la Maison de l'Environnement
La Bièvre renaturée

- 26 **Renforcer la maîtrise publique des ressources**
Prendre part à l'effort national de réduction des consommations
Pérenniser l'existence des équipements sportifs en réduisant leurs coûts énergétiques
Eau potable: pour un service public de l'eau

- 28 **Faire vivre la culture, le sport et la cohésion sociale**
ACCUEILLIR LES USAGERS AU SEIN D'ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE PROXIMITÉ

- 30 **40 équipements pour enchanter le territoire**
Arts visuels, patrimoine de banlieue, spectacle vivant
Faire vivre les réseaux pour un service public de la culture
Des équipements sportifs accessibles à toutes et tous

- 36 **Soutenir la dynamique de cohésion territoriale et l'accès au droit pour toutes et tous**
Simplifier l'accès au droit
Accompagner le bien vieillir
Évaluer les contrats de ville pour en améliorer la portée
Réhabiliter et rénover l'habitat privé

- 40 **Anticiper les évolutions liées au cadre de vie**
AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE POUR TOUTES ET TOUS

- 42 **Améliorer les conditions de vie des habitants par les projets de renouvellement urbain et les opérations d'aménagement**
Les opérations de renouvellement urbain
Les opérations d'aménagement

- 46 **Développer une offre de mobilité durable et adaptée aux besoins des habitants**
Accompagner l'arrivée des gares du Grand Paris
Promouvoir les modes de déplacement respectueux de l'environnement
Les travaux de voirie et d'assainissement

- 50 **S'engager pour développer l'activité économique et l'emploi**
Être attractif pour favoriser l'implantation des entreprises sur le territoire
Rapprocher les habitants de l'emploi
Soutenir l'écosystème d'innovation

- 54 **Focus sur une organisation impliquée**
DES AGENTS AU SERVICE DU TERRITOIRE
Un territoire riche de ses agents
Les ressources humaines
Le lancement de la démarche « Climat, prenons notre part »

- 62 **Les finances du territoire**

ÉDITO

NOUS PRENONS NOS RESPONSABILITÉS



2022 a été marquée par la multiplication de situations de crise à l'échelle nationale et internationale ayant des effets directs sur l'action de notre territoire. Je pense notamment à la crise énergétique, conséquence de l'invasion de l'Ukraine par les armées de Poutine. Je pense aussi à l'accélération du réchauffement climatique avec les trois épisodes caniculaires qui nous ont touchés durant l'été ou encore à l'irruption d'une inflation de près de 6% à des niveaux que nous n'avions plus connus depuis près de 40 ans.

Prenant nos responsabilités, nous avons accéléré, en lien avec les villes, la prise en compte des enjeux environnementaux. Par exemple, nous avons inscrit dans notre projet d'aménagement et de développement durables du Plan local d'Urbanisme intercommunal, les enjeux de nature en ville, de protection de la biodiversité, des mobilités durables et d'un aménagement responsable.

Nous avons également modifié l'organisation de la collecte des déchets, développé des solutions de sobriété énergétique dans l'ensemble de nos équipements, voté un nouveau règlement intercommunal de la publicité sur l'espace public et structuré deux régies publiques de l'eau au bénéfice de plus de 400.000 habitants.

Dans ce contexte, nous avons aussi su faire vivre la solidarité internationale par l'envoi de convois humanitaires, l'accueil de réfugiées, l'organisation de concerts pour la paix...

Nous vous expliquons tout, bonne lecture ! »

MICHEL LEPRÊTRE

Président du Grand-Orly Seine Bièvre

12 FAITS MARQUANTS



Janvier

Anniversaire des 50 ans de la patinoire de Viry-Chatillon © Henri Perrot



Février

Création de 2 régies publiques couvrant 13 communes et environ 420000 habitants



Juillet

Lancement de la campagne de communication «(Re)découvrez un territoire à vivre» © Sylvain Lefevre



Août

Les piscines du territoire, une solution face à la canicule © Sylvain Lefevre



Mars

Inauguration de la Bièvre renaturée © Sylvain Lefevre



Avril

Lancement du nouveau marché de collecte des déchets ménagers. Centre de traitement des déchets d'Athis Mons © Sylvain Lefevre



Septembre

Semaine territoriale de la mobilité, atelier de réparation de vélo à Paray-Vieille-Poste © Sylvain Lefevre



Octobre

Le 14 octobre, inauguration de l'éco-campus du bâtiment dans le domaine Chérioux à Vitry-sur-Seine © Sylvain Lefevre



Mai

Un soutien constant aux initiatives en faveur de la paix en Ukraine (envoi de convois humanitaires, accueil de réfugiées...)



Juin

Le 21 juin, visite de chantier de la station de métro de la ligne 15 Sud, Institut Gustave Roussy à Villejuif © Sylvain Lefevre



Novembre

Le 30 novembre, remise des prix aux lauréats du prix de l'ESS à la Maison de l'Environnement © Sylvain Lefevre

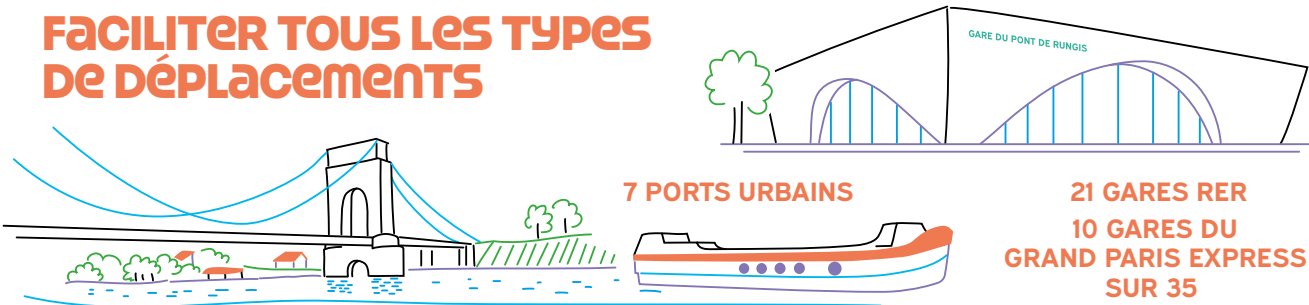


Décembre

Le 8 décembre, annonce du plan «Climat Prenons notre part» au séminaire des cadres © Denis Meyer

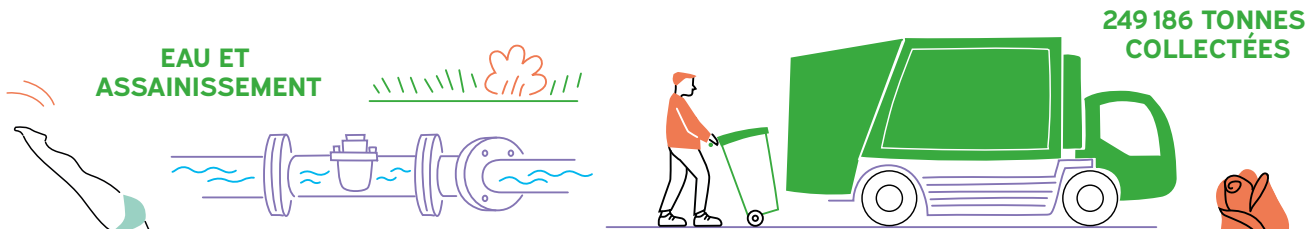


FACILITER TOUS LES TYPES DE DÉPLACEMENTS



GRAND-ORLY

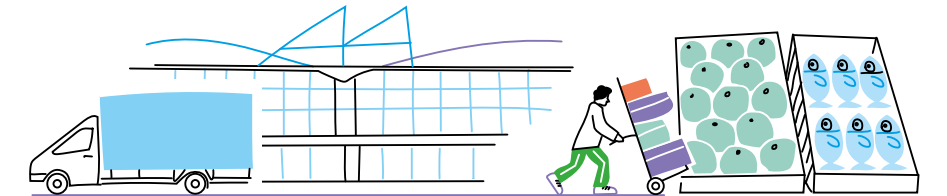
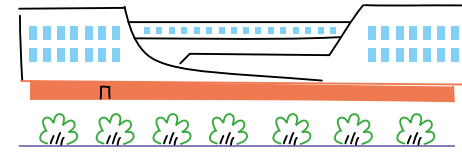
UN TERRITOIRE AU SERVICE



AMÉLIORER LE BIEN-ÊTRE ET LA QUALITÉ DE VIE



FAVORISER L'EMPLOI ET LA DYNAMIQUE ENTREPRENEURIALE



SEINE BIÈVRE

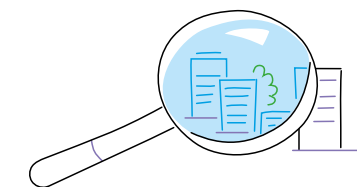
DE SES HABITANTS ET USAGERS



PLUS DE 70 PROJETS URBAINS



8 CONTRATS DE VILLE SUR 18 COMMUNES



31 QUARTIERS PRIORITAIRES POLITIQUE DE LA VILLE



VIDÉO PRÉSENTATION TERRITOIRE

8 BLOCS

DE COMPÉTENCES ESSENTIELLES

AU SERVICE DES HABITANTS

ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Dans le cadre de l'élaboration du pacte financier et social, l'année 2022 a permis de mener une réflexion autour de 8 blocs de compétences.

01 DÉCHETS

Une politique de déchets organisée en 7 bassins



02 CYCLE DE L'EAU



Assainissement, eaux pluviales, eau potable, mission de préfiguration de création de deux régies publiques

03 CULTURE ET SPORTS



40 équipements culturels
10 équipements sportifs

04 COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE



Habitat privé, insalubrité, OPAH, Maisons de la Justice et du Droit, CLIC Centre de supervision urbaine

05 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI



Développement économique, emploi, insertion et formation

07 VOIRIE ET RÉSEAU



Voirie, éclairage public, signalisation lumineuse tricolore, patrimoine vert

06 PROJETS URBAINS



Aménagement renouvellement urbain, plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) et règlement local de publicité intercommunal (RLPI), stratégie territoriale

08 SERVICES SUPPORT



Gestion des ressources humaines, finances, commande publique, gestion locative, archives, juridique, numérique, communication, moyens généraux, patrimoine bâti

LE BUREAU TERRITORIAL à OCTOBRE 2023

25 membres

- 1 président,
- 20 vice-président-e-s
- 4 conseiller-e-s délégué-e-s



MICHEL LEPRÊTRE
Président
du Grand-Orly Seine Bièvre
9^e Vice-président
de la Métropole du Grand Paris
Vitry-sur-Seine



STÉPHANIE DAUMIN
1^{re} vice-présidente
Finances et territorialisation
des politiques publiques
Chevilly-Larue



CAMILLE VIELHESCAZE
2^e vice-président
Urbanisme et au PLUi
Cachan



RICHARD DELL'AGNOLA
3^e vice-président
Stratégie économique
16^e vice-président
de la Métropole du Grand Paris
Thiais



ALEXIS TEILLET
4^e vice-président
Sobriété énergétique
Savigny-sur-Orge



JEAN-LUC LAURENT
15^e vice-président
Équipements culturels
Conseiller métropolitain
Le Kremlin-Bicêtre



BRUNO MARCILLAUD
16^e vice-président
Logistique et fret
Conseiller métropolitain
Rungis



NATHALIE LALLIER
17^e vice-présidente
Économie sociale et solidaire
Conseillère métropolitaine
Paray-Vieille-Poste



MÉTIN YAVUZ
18^e vice-président
Développement numérique
Conseiller métropolitain
Valenton



BRIGITTE VERMILLET
19^e vice-présidente
Suivi du plan climat air énergie
territorial (PCAET)
Conseillère métropolitaine
Morangis



LAMIA BENSARSA REDA
5^e vice-présidente
Logement, CIL
et habitat indigne
Juvisy-sur-Orge



IMÈNE SOUID
6^e vice-présidente
Emploi, insertion et formation
professionnelle
Orly



CLÉMENT DECROUY
7^e vice-président
Patrimoine et équipements
intercommunaux
L'Hay-les-Roses



ROMAIN MARCHAND
8^e vice-président
Projet de territoire
et aménagement
Ivry-sur-Seine



CÉCILIA VALA
9^e vice-présidente
Santé
Fresnes



GILLES LAFON
20^e vice-président
Transport et mobilité
Villejuif



FATAH AGGOUNE
1^{er} conseiller délégué
Activités productives
et immobilier d'entreprise
Gentilly



PHILIPPE GAUDIN
2^e conseiller délégué
Nature en ville
Conseiller métropolitain
Villeneuve-Saint-Georges



ALI ID ELOUALI
3^e conseiller délégué
Tourisme et enjeux hôteliers
Choisy-le-Roi



PIERRE BELL-LLOCH
4^e conseiller délégué
Eau
Vitry-sur-Seine



ÉLISE GONZALES
10^e vice-présidente
Recherche, innovation et
enseignement supérieur
Villeneuve-le-Roi



PATRICE SAC
11^e vice-président
Voirie, réseaux
et assainissement
Athis-Mons



JEAN-MARIE VILAIN
12^e vice-président
Équipements sportifs
Viry-Chatillon



SOPHIE LABROUSSE
13^e vice-présidente
Renouvellement urbain
et politique de la ville
Arcueil



ÉRIC GRILLON
14^e vice-président
Modes actifs de déplacement
Conseiller métropolitain
Ablon-sur-Seine

- 7 séances de conseil
- 7 séances de bureau
- 7 séances de conférence des maires
- 7 séances de commissions
- 410 délibérations

Le Conseil territorial

ABLON-SUR-SEINE
Éric Grillon

ARQUEUIL
Carine Delahaie
Sophie Labrousse
Hélène Peccolo

ATHIS-MONS
Jean-Jacques Grousseau
Gautier Conan
Odile Linek
Patrice Sac
Fatoumata Sow

CACHAN
Hélène de Comarmond
David Petiot
Stéphane Rabuel
Camille Vielhescaze

CHEVILLY-LARUE
Stéphanie Daumin
Régine Boivin
Laurent Taupin

CHOISY-LE-ROI
Tonino Panetta
Danièle Gaulier
Sébastien Huttin
Ali Id Elouali
Sushma Ostermeyer
Canan Ozcan
Moustapha Thiam

FRESNES
Marie Chavanon
Claire Lefebvre
Yann Pirulli
Cécilia Vala

GENTILLY
Patricia Tordjman
Fatah Aggoune

IVRY-SUR-SEINE
Philippe Bouyssou
Maryse Dorra
Kheira Freih-Bengabou
Ouarda Kirouane
Romain Marchand
Mehdi Mokrani
Mehrez Mraid
Clément Pecqueur
Marie Pieron

JUVISY-SUR-ORGE
Lamia Bensarsa Reda
Sébastien Bénéteau

LE KREMLIN-BICÈTRE
Jean-Luc Laurent
Anissa Azzoug
Jean-François Delage
Ibrahima Traoré

L'HAY-LES-ROSES
Pascal Lesselingue
Sophian Moualhi
Mélanie Nowak
Françoise Sourd

MORANGIS
Brigitte Vermillet
Jean-Jacques Legrand

ORLY
Imène Souid
Jinny Bagé
Renaud Lerude

PARAY-VIEILLE-POSTE
Nathalie Lallier

RUNGIS
Bruno Marcillaud

SAVGNY-SUR-ORGE
Alexis Teillet
Catherine Chevalier
Charles Darmon
Jean-Marc Defremont
Joëlle Eugène

THIAIS
Richard Dell'agnola
Daniel Beucher
Virginie Leurin-Marcheix
Pierre Segura

VALENTON
Métin Yavuz
Cécile Spano

VILLEJUIF
Pierre Garzon
Rakia Abdourahmane
Mahrouf Bouneqta
Malika Kacimi
Gilles Lafon
Anne-Gaëlle Leydier
Alain Lipietz
Valérie Morin

VILLENEUVE-LE-ROI
Didier Gonzales
Élise Gonzales
Jean-Louis Maitre

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES
Philippe Gaudin
Saloua Amkimel
Kati Cabillic
Daniel Delort
Jean-Pierre Vic

VIRY-CHATILLON
Jean-Marie Vilain
Jérôme Berenger
Vanessa Capelo
Laurent Sauerbach

VITRY-SUR-SEINE
Pierre Bell-Lloch
Alain Afflatet
Abdallah Benbetka
Khaled Ben-Mohamed
Frédéric Bourdon
Laurence Dexavary
Bernadette Ebode Ondobo
Rachida Kabbouri
Jean-Claude Kennedy
Luc Ladire
Fabienne Lefebvre
Michel Leprêtre
Isabelle Lorand
Margot Moronvalle
Cécile Veyrunes-Legrain

Maires

Une année
en FAVEUR
DE LA

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La transition écologique du territoire a impliqué cette année encore nombre d'agents du territoire, d'habitants, d'élus et de services issus des 24 communes. Le virage est bel et bien enclenché et 2022 en a été le témoin. Grâce à un travail commun, les actions concrètes se sont multipliées.



PRENDRE NOS RESPONSABILITÉS

Face à la CRISE CLIMATIQUE

PAR UN CADRE ADAPTÉ

PLUI une co-écriture Territoire-Villes, qui s'inscrit dans les enjeux environnementaux et de lutte contre le dérèglement climatique.

À l'automne 2022, le Grand-Orly Seine Bièvre a dressé un diagnostic territorial multisectoriel, nécessaire à la future écriture de son PLUi. Il portait sur les conditions de logement et de déplacement, l'état initial de l'environnement, la constitution historique du territoire, les situations socio-démographiques et socio-économiques. Décliné commune par commune afin que chacune puisse avoir un réel état des lieux de son territoire, ce document de travail reste évolutif. C'est une base que le Grand-Orly Seine Bièvre a soumis à la fois à la concertation de la population, à celle des grands acteurs institutionnels d'Île-de-France (région, départements, chambres consulaires...) ainsi qu'à celle des communes avec lesquelles est coconstruit pas à pas le PLUi.



Les échanges et débats autour du Plan local d'urbanisme intercommunal sont nécessaires car le sujet n'est pas simple à appréhender

En parallèle, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) – réalisé sur la base de ce diagnostic territorial – qui représente le socle du futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), a lui aussi progressé. Les élus territoriaux et communaux ont pris position sur nombre de sujets : logement, moyen de déplacement, environnement, mixité sociale, développement économique... Un document a été soumis à la concertation publique et à la consultation des conseils municipaux des 24 villes. Le projet a été consolidé, en tenant compte des retours obtenus, pour le soumettre au débat territorial en 2023.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Comprendre le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Le PADD a pour fils directeurs le climat et la santé. Il se décline via

- des OAP (Orientations d'Aménagement et Programmation), sur des thématiques ou des secteurs géographiques spécifiques;
- un zonage adapté en fonction de la nature des quartiers et des enjeux;
- un règlement d'urbanisme qui explicitera ce qui peut être construit et aménagé et à quelles conditions

Avec un double objectif :

Améliorer et apaiser les conditions de vie des habitants :

- en pensant le territoire par ses vides (espaces non-bâties),
- en améliorant l'habitat afin d'offrir des logements dignes pour tous
- en répondant aux besoins du quotidien (équipements, emplois, commerces, services...)

Anticiper et adapter le territoire de demain :

- en préservant les espaces naturels
- en améliorant la capacité d'adaptation du territoire face au dérèglement climatique
- en améliorant la gestion des ressources
- en accompagnant l'économie de demain tournée vers les activités productives, sociales et solidaires
- en intégrant des grands projets d'infrastructures de transports collectifs...

Le territoire a recueilli la voix des habitants lors d'événements thématiques



Conférence sur la santé organisée en partenariat avec le Centre régional de lutte contre le cancer Gustave Roussy : un urbanisme favorable à la santé, c'est quoi ?

AU PROGRAMME

- Participation à la Fête des lacs de l'Essonne : l'eau en tant que bien commun
- Visite du site de maintenance du tramway T9 à Orly : mobilité et les transports en commun
- Conférence sur la santé organisée en partenariat avec le Centre régional de lutte contre le cancer Gustave Roussy : un urbanisme favorable à la santé, c'est quoi ?
- Déambulations artistiques à Cachan, Arcueil et Gentilly : la nature en ville

Le territoire a accompagné les villes dans la mise en œuvre de concertations communales.

En complément des concertations territoriales, des concertations communales ont été réalisées à la demande des villes pour réfléchir à une autre échelle sur l'avenir d'un quartier, sur le bâti existant... Le territoire a proposé des kits de concertation (réunions publiques, panneaux d'exposition, etc.), lesquels ont pu être étoffés de balades urbaines ou de conférences... 9 communes ont ainsi fait appel au territoire pour organiser une réunion publique, mettre en place des stands lors des fêtes de villes, des panneaux d'information, des conférences-débats...



25 juin, stand PLUI à la fête des lacs de Viry-Chatillon © Sylvain Lefeuve

UN RLPI pour préserver notre cadre de vie

Le RLPI (Règlement Local de Publicité Intercommunal) a été adopté le 13 décembre 2022 par le conseil territorial de l'EPT. Celui-ci vise à réglementer la publicité, les enseignes et les pré-enseignes, dans un double souci de préservation du cadre de vie des habitants et de lisibilité du tissu économique et commercial local. Il s'agit du premier règlement élaboré à l'échelle des 24 villes du territoire, et il se substitue désormais à l'ensemble des règlements locaux jusqu'alors en vigueur à l'échelle des communes.



C'EST ACTÉ !

- La place de la publicité est dorénavant réduite dans les espaces naturels, les quartiers résidentiels et le long des axes de circulation (réduction des formats des panneaux, règles de densité plus strictes).
- Une démarche pragmatique a été entreprise sur le mobilier urbain publicitaire (abris-voyageurs, panneaux comportant une face d'information locale) afin de concilier désencombrement de l'espace public et nécessité d'affichage local et publicitaire.
- La plage d'extinction nocturne des publicités, pré-enseignes et enseignes (hors activités en cours) a été étendue. Elle s'applique dorénavant de 22h à 6h, contre 1h à 6h à l'échelle nationale.
- La publicité et les enseignes numériques sont interdites en dehors des quartiers commerçants des centres-villes ou de certains quartiers sur des panneaux petits formats.



LES CLAUSES environnementales intégrées aux marchés publics du territoire

La mise en place d'un Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Écologiquement Responsables (SPAPSER) a été rendu obligatoire par la loi Climat et résilience d'août 2021. Le SPAPSER territorial a été adopté fin 2021 et mis en place à compter du 1^{er} janvier 2022, pour une durée de trois ans. Le territoire retient trois axes : le développement économique, l'inclusion sociale et professionnelle, la transition écologique / climat / environnement, pour accompagner la politique d'achat de notre collectivité.

12 fiches-actions sont alors élaborées pour sensibiliser et guider l'ensemble des services opérationnels dans le renouvellement des marchés, en interrogeant divers sujets : l'achat durable, les domaines d'intervention des structures du handicap ou de l'insertion, l'identification des actions de responsabilité sociale des entreprises, ou encore l'évaluation des prestations sur le plan environnemental, social et technique.



Pour en savoir plus :
schéma de promotion des
achats publics socialement
et écologiquement
responsables

LE SAVIEZ-VOUS ?

Diminution de l'empreinte carbone

Pour limiter la consommation de ressources non renouvelables (énergies fossiles), une attention toute particulière a été apportée à la diversification des énergies utilisées par les véhicules, avec le recours aux énergies renouvelables. De même et à titre d'exemple, les prestations de nettoyage et l'achat des vêtements de travail doivent respecter des normes et processus respectueux de l'environnement (issus de l'agriculture biologique, issus du réemploi, fabriqués selon des processus à faible impact environnemental...).

CHIFFRES CLÉ

44%
des marchés comportent une clause environnementale (vs 30% 2021)

36%
des marchés comportent un critère environnemental d'attribution (vs 33% en 2021)

17%
des marchés intègrent une clause d'insertion (vs 5% en 2021)

14 395 heures
d'insertion ont été réalisées en 2022 (vs 14 053 heures en 2021),

39
bénéficiaires de l'insertion. Au 31 décembre 2022,

30
personnes (soit 77% des personnes) sont toujours en emploi: CDI, CDD, Contrat d'insertion.

3,6%
de marchés réservés

REPÈRES

1
marché a été réservé (entreprise adaptée, pour le marché d'impression, lot reprographie).

2
lots du marché «nettoyage des locaux» ont été réservés aux structures de l'insertion.

2
groupements d'opérateurs économiques ont été constitués à cet effet.

Dans le cadre du marché «nettoyage des locaux», nous avons recensé :

Sur la partie Nord (prestataires AEF94, Fresnes Services, HEP) :

39
salariés en insertion professionnelle, dont 20 femmes et 19 hommes

Sur la partie Sud (prestataires la Conciergerie d'Hercule, RQ Multiservices, RQ Portes de l'Essonne) :

17
salariés sont en insertion professionnelle.

AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA BIODIVERSITÉ AU TRAVERS DE NOS SERVICES PUBLICS

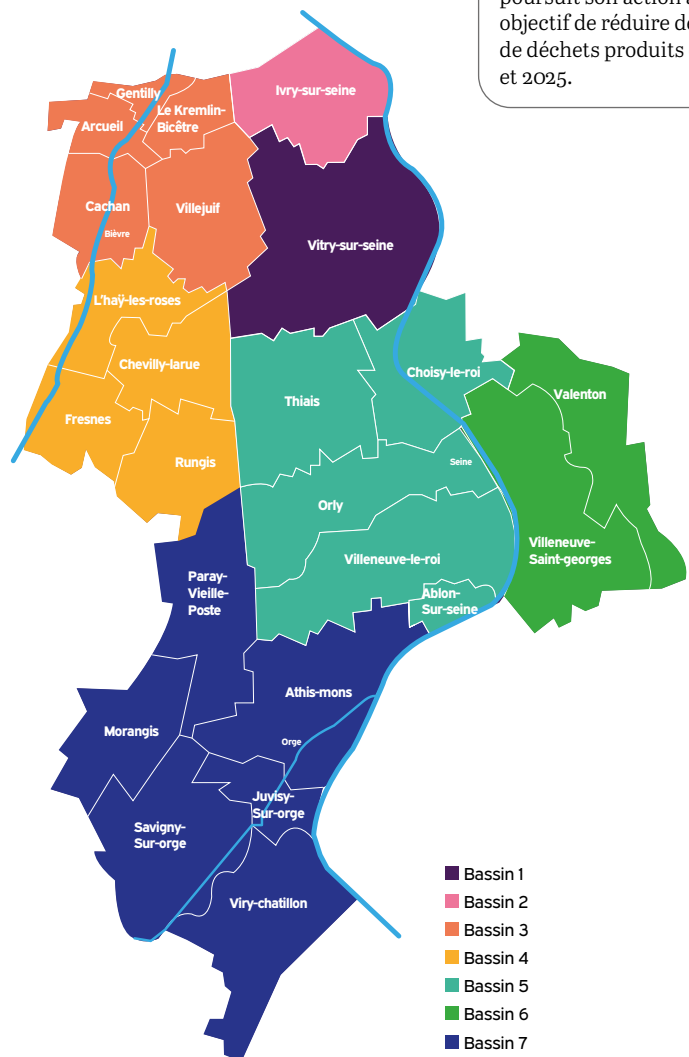
FAIRE la révolution des déchets

La compétence déchet se situe au cœur des préoccupations de notre territoire et rejoint une démarche globale d'écologie urbaine et d'économie circulaire.

Chaque jour **160 agents** du territoire et les entreprises prestataires gèrent, collectent, acheminent les déchets ménagers de 320 000 logements habités par 720 000 habitants vers des filières de traitement appropriées.

Les équipes du territoire sont également au service des usagers pour répondre à la mission de prévention et de réduction des déchets ménagers et assimilés. À noter que 71% des logements sont collectifs.

La collecte des déchets est organisée en **7 bassins** afin de définir un niveau de service harmonisé et propre aux spécificités de chaque bassin.



CHIFFRE CLÉ

190 014 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées en 2022. Le Territoire poursuit son action avec pour objectif de réduire de 9% le volume de déchets produits entre 2016 et 2025.

REPÈRES

- Le territoire agit en matière de :
- prévention et de réduction des déchets
 - conteneurisation
 - collecte externalisée ou en régie
 - collecte des dépôts sauvages
 - collecte des déchets des services techniques
 - traitement des déchets

Franchir une nouvelle étape dans la structuration de la compétence déchets à l'échelle du Territoire

L'année 2022 est l'aboutissement du travail engagé avec les communes depuis 2020, de la création des sept bassins de gestion à la définition des niveaux de services de collecte et des exigences locales.

Renouveler les marchés de collecte des déchets ménagers dédiés à la compétence

Le 4 avril 2022, les marchés de collecte en porte-à-porte des déchets ménagers et assimilés sont renouvelés, véritable modification des habitudes pour nos 720 000 habitants.

Et développer la gestion de la relation à l'utilisateur

Pour accompagner ce changement, le territoire veille à assurer la proximité, la réactivité et la qualité de réponse à l'utilisateur, via des actions de communication variées :

- la mise en œuvre d'accueils téléphoniques : accueils renforcés sur les six premiers mois du marché, permettant ainsi d'absorber le flux d'appels lié au changement d'habitudes des usagers ;
- la distribution de calendriers de collectes perpétuels (sur la durée du marché, limitant ainsi les coûts de fonctionnement afférents) aux usagers et aux bailleurs ;
- des actions d'informations en porte-à-porte ;
- la mise en service de l'application web Grand-Orly/RDVdechets permettant de répondre aux enjeux de communication numérique.
- l'utilisation de tous les vecteurs tels que les journaux municipaux, les abris bus, les panneaux numériques, le site Internet du Grand-Orly Seine Bièvre en lien avec celui des communes et enfin les réseaux sociaux.

Les autres marchés dédiés à la compétence sont renouvelés à l'échelle territoriale et mis en œuvre le 1^{er} janvier 2022 :

- marchés de prévention – réduction, comme l'acquisition de composteurs et de lombricomposteurs, l'accompagnement des usagers dans ce geste, ou encore la collecte, le réemploi et la valorisation du textile ;

- marchés d'acquisition et de maintenance de bacs ;
- marchés de collecte des déchets issus de l'activité des services techniques territoriaux et communaux (issus des centres techniques communaux) ;
- marchés de collecte et de traitement des déchets toxiques ;
- marchés de services de déchèteries mobiles et traitement des déchets associés.

La gestion opérationnelle par bassin se manifeste au travers de ces différents marchés, allotis géographiquement, et plus particulièrement de la mise en œuvre des marchés de collecte en porte-à-porte, impactant le quotidien des 720 000 habitants du Grand-Orly Seine Bièvre. Ces marchés n'ont pu se réaliser qu'en menant un travail en étroite collaboration avec les communes.

La mise en place de ces nouveaux marchés a permis simultanément de conforter la gouvernance par bassin et d'asseoir le Territoire comme gestionnaire de la compétence. La lisibilité de l'action du Territoire, sa légitimité d'intervention permettront de faciliter la mise en œuvre des prochains chantiers.



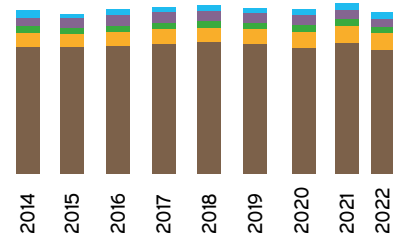
LE TERRITOIRE

collecte les déchets

249 186 TONNES



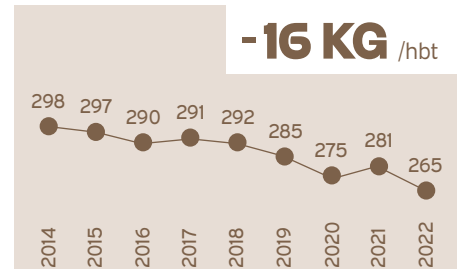
76%
11%
4%
5%
4%



En 2022, 249 186 tonnes collectées soient 347 kg par habitant par 3 entreprises et en régie à Cachan et à Vitry-sur-Seine (50% de la collecte).

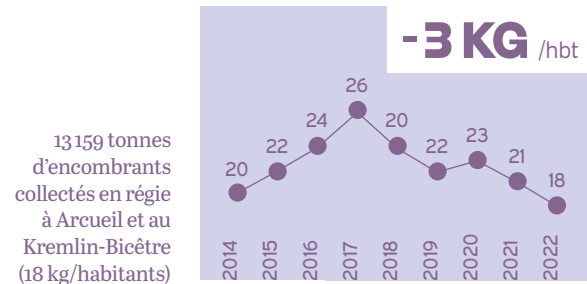
■ Ordures ménagères résiduelles ■ Collecte sélective ■ Verre ■ Encombrants ■ Déchets végétaux

190 014 TONNES



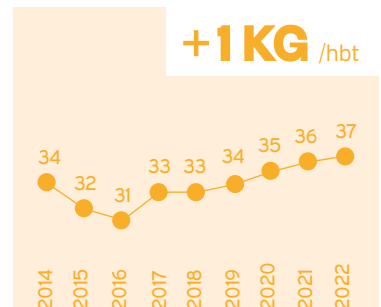
190 014 tonnes d'ordures ménagères résiduelles collectées en 2022: (265 kg/habitant) une réduction significative du tonnage des ordures ménagères, baisse liée à l'ensemble des actions de prévention rappelées plus haut.

13 159 TONNES



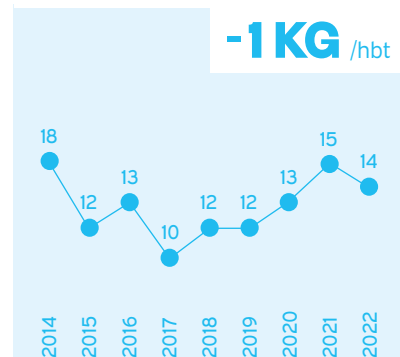
13 159 tonnes d'encombrants collectés en régie à Arcueil et au Kremlin-Bicêtre (18 kg/habitants)

26 323 TONNES



26 323 tonnes d'emballages et de papier collectés en 2022 (37 kg/habitant)

10 359 TONNES



10 359 tonnes de déchets végétaux collectés (14 kg/habitant)

9331 TONNES



9 331 tonnes de verre collectés en 2022 (13kg/habitant)

LE TERRITOIRE

mène un grand nombre d'actions pour réduire la production de déchets

01

Promouvoir le compostage dans l'habitat individuel:

1170 composteurs ont été distribués en 2022, soit un total de 20 500 composteurs distribués sur le territoire (28.5% des logements individuels sont équipés). Une formation est proposée à chaque habitant, assurée par un maître composteur, soit 3600 tonnes de déchets organiques détournés de la collecte des ordures ménagères.

34 nouveaux sites de compostage partagé ont été créés en 2022 (10 dans des établissements, 17 dans des résidences et 7 composteurs de quartier). Fin 2022, on dénombre sur l'ensemble du territoire (37 sites de compostage en établissement, 108 en résidence, 56 sites de quartier soit : 201 sites de compostage partagé au total) représentant 156 tonnes de déchets organiques détournés des ordures ménagères.



108 lombricomposteurs distribués en 2022 soient 700 lombricomposteurs sur le territoire représentant 72 tonnes de déchets organiques détournés des ordures ménagères.

02

Lutter contre le gaspillage alimentaire

32 kg d'aliments seraient gaspillés par an et par personne représentant 160 € par an et par habitant.

Le Territoire organise des animations grand public (par exemple lors de la semaine européenne de réduction des déchets en novembre, dans les centres socio-culturels, ressourceries, sur les marchés ou lors de divers événements organisés par les villes).

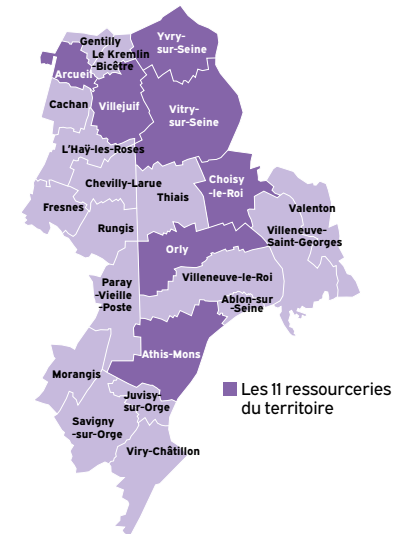


Collecte et redistribution d'inendus sur les marchés: à Ivry-sur-Seine et Vitry-sur-Seine, des collectes et redistributions de fruits et de légumes invendus sont organisées à la fin des marchés 2 fois par semaine. À Ivry, 8,5 tonnes collectées en 2022 et redistribués à 2 associations Ivryennes (400 résidents du centre Coalia et au Secours populaire). À Vitry-sur-Seine, 61 tonnes de denrées collectées en 2022 ayant permis la distribution de 6100 paniers alimentaires.

03

Favoriser la pratique autour du réemploi

11 ressourceries sont implantées sur le Territoire et sont des partenaires essentiels. Elles ont un lien de proximité avec les habitants et organisent régulièrement des événements, ateliers, de sensibilisation dans leurs locaux.



La Mine (169 tonnes d'objets collectés), la Pagaille (162 tonnes d'objets collectés), la recyclerie Les Portes de l'Essonne (641 tonnes d'objets collectés avec 18 676 visiteurs en 2022, une fréquentation en hausse).

04

Sensibiliser à la consommation raisonnable par une approche pédagogique et ludique

dans 171 classes soient 4275 enfants sensibilisés.

05

Organiser des animations dans les villes

par exemple organisation de «repairs cafés» permettant de réparer des objets électriques ou électroniques, ateliers de réparation de vélo...

06

Réduire les déchets organiques:

74 prêts de broyeurs ont été effectués (bassins 3, 4, 5 et 7).



La MDE et le photographe Pierre Duquoc nous invitent à travers l'exposition NO(s) DECHET(s) à prendre conscience de l'urgence de réduire nos déchets.



21 mai, fête de la Nature à la Maison de l'environnement à Arcueil-Denis Meyer

INFORMER ET ÉDUQUER

avec la Maison de l'environnement

3 QUESTIONS POUR COMPRENDRE

01

Quel est le rôle d'une « Maison de l'Environnement » ?

Créer les conditions d'une éducation à l'environnement au travers d'initiatives: événements, ateliers, balades. Le but est de faire évoluer les habitudes, de montrer comment on peut diminuer notre impact carbone et consommer différemment pour limiter l'impact de la surconsommation.

02

Comment sensibiliser la population ?

Tout au long de l'année, les animateurs dispensent des ateliers instructifs et ludiques sur des sujets liés à l'environnement: comme le cycle de l'eau avec la découverte de la Bièvre, la biodiversité avec des visites de ruchers et la diffusion du film « Être avec les abeilles » de Perrine Bertrand, la nature en ville avec la visite des parcs alentours ou encore la gestion des déchets... En 2022, la Maison de l'Environnement a sensibilisé ainsi près de 9 000 jeunes.

03

Quels ont été les faits marquants de 2022 ?

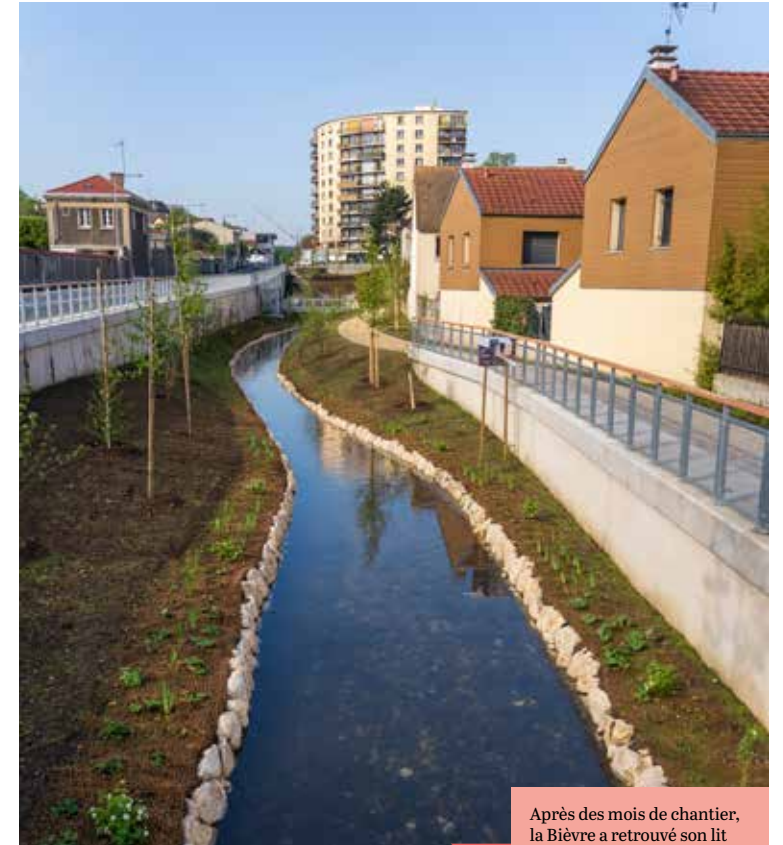
Avant tout, en 2022, la maison de l'environnement a élargi son champ d'intervention. Installée à Arcueil, elle est intervenue sur plus de la moitié des villes du territoire. Pour exemple, l'exposition itinérante sur les déchets « NO(s) DECHET(s) » a été vue par plusieurs milliers de personnes à travers 13 villes du territoire. D'autre part, le « Festival de l'abeille » et la « Fête de la Nature », organisés en partenariat avec l'Éducation nationale et des associations locales ont rassemblé près de 600 participants chacun.

La BIÈVRE renaturée

Si sensibiliser le plus grand nombre à la nécessité de consommer différemment et de redonner à la nature une place de taille est important, accompagner cette dernière dans son développement est aussi un enjeu. En témoigne, la réouverture de la Bièvre. Progressivement enterrée en raison de la pollution industrielle, la rivière devenue insalubre avait été progressivement recouverte entre 1870 et 1960.



Elle a ensuite été intégrée au système d'assainissement géré par le Grand-Orly Seine Bièvre. 2022 marque une nouvelle étape. Après la réouverture d'un premier tronçon dans le Parc des Prés à Fresnes, puis à L'Haÿ-Les-Roses en 2016, un troisième tronçon est découvert à Arcueil et Gentilly. La renaissance de cette rivière, engagement fort et de longue date, aura de nombreux apports pour les habitants du territoire en termes de cadre de vie, de préservation de la biodiversité et de lutte contre le réchauffement climatique.



Après des mois de chantier, la Bièvre a retrouvé son lit naturel.

CHIFFRES CLÉ

600 m

de rivière à ciel ouvert dont l'entretien d'une partie du cours et des berges est assumé par le territoire.

2

communes

1

parc traversé

4

financeurs:

le Département du Val-de-Marne, la Métropole du Grand Paris, l'Agence de l'Eau Seine Normandie et la Région Île-de-France.

10 millions

d'euros consacrés au projet

RENFORCER La MAÎTRISE PUBLIQUE DES RESSOURCES

PRENDRE PART à l'effort national de réduction des consommations

Nous faisons face au renchérissement inédit des coûts des énergies. Rien que pour nos piscines, le budget fluide a plus que doublé passant de 6,6 à 13,5 millions d'euros entre 2022 et 2023. Pour lutter contre le risque de pénurie hivernale, dans un contexte où le changement climatique invite à davantage de sobriété, le Territoire a pris sa part à l'effort national de réduction des consommations.

Lors du bureau du 28 octobre 2022, les élus territoriaux ont adopté un plan de sobriété.

PÉRENNISER l'existence des équipements sportifs en réduisant leurs coûts énergétiques

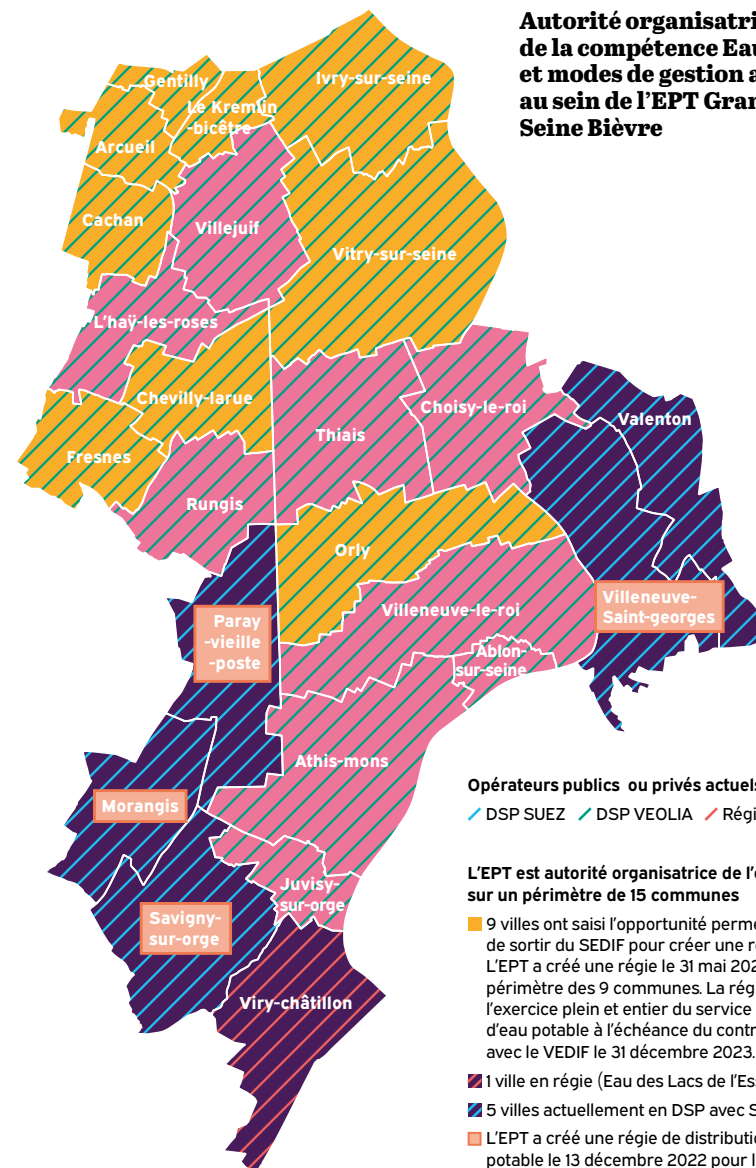
Les piscines de même que la patinoire étant fortement concernées par la mise en œuvre du plan sobriété énergétique, les agents de ces équipements ont été rencontrés sur site pour partager cet enjeu, la nécessité de leur mobilisation en lien avec les usagers et entendre les propositions ou questionnements qu'ils et elles pouvaient avoir.

En 2022, un audit énergétique a été mené pour définir les travaux qui permettront

C'EST ACTÉ !

- Température des bureaux à 19°C max.
- Ouverture du chauffage repoussée au 7 novembre
- Coupure de l'eau chaude sanitaire (hors douches)
- Abaissement de la température de l'eau des piscines à 27°C et des halles de bassins à 24°C
- Ajustement des horaires de mise en route et d'extinction de l'éclairage public
- Passage aux Leds sur les voiries de compétence territoriale
- Alexis Teillet a été désigné vice-président en charge de la sobriété énergétique.

de répondre aux exigences du décret tertiaire (-40% de consommation d'ici 2030). Dans l'immédiat, un plan de sobriété a été mis en place (voir plus haut). Ces mesures sont de nature à permettre une économie de l'ordre de 9,5% de nos consommations. Les mesures supplémentaires d'accompagnement détaillées ci-dessous devraient permettre d'atteindre les 10%, conformément à l'exigence fixée par le gouvernement.



Autorité organisatrice de la compétence Eau Potable et modes de gestion associés au sein de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre

Opérateurs publics ou privés actuels

- DSP SUEZ
- DSP VEOLIA
- Régie

L'EPT est autorité organisatrice de l'eau potable sur un périmètre de 15 communes

9 villes ont saisi l'opportunité permettant de sortir du SEDIF pour créer une régie. L'EPT a créé une régie le 31 mai 2021 sur le périmètre des 9 communes. La régie reprendra l'exercice plein et entier du service public d'eau potable à l'échéance du contrat de DSP avec le VEDIF le 31 décembre 2023.

- 1 ville en régie (Eau des Lacs de l'Essonne)
- 5 villes actuellement en DSP avec Suez*
- L'EPT a créé une régie de distribution d'eau potable le 13 décembre 2022 pour les 4 villes

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le territoire a co-fondé un syndicat mixte fermé Eau du Sud Francilien sur le périmètre des communes de Morangis, Paray-Vieille-Poste, Savigny-sur-Orge, Valenton et Villeneuve-Saint-Georges, avec quatre intercommunalités: Cœur d'Essonne, Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart, Val d'Yerres Val de Seine et l'EPT Grand Orly Seine Bièvre.

Ce syndicat doit permettre la reprise en propriété publique des installations de production et de transport d'eau potable du Réseau Interconnecté Sud Francilien (RISF) et donc la maîtrise publique de l'ensemble du service de l'eau potable à la population. De quoi faire prévaloir l'intérêt général dans la gestion des ressources en eau, mais aussi obtenir des tarifications transparentes et plus justes pour l'achat en gros d'eau potable.

L'EPT a transféré sa compétence eau potable au SEDIF sur le périmètre de 9 communes

9 communes pour lesquelles l'EPT a adhéré au SEDIF en 2017

* Pour ces 5 villes l'EPT a transféré sa compétence production et stockage au Syndicat Mixte Fermé Eau du Sud Francilien et exerce uniquement la compétence pour la distribution de l'eau

Eau POTABLE pour un service public de l'eau

Les EPT exercent, à titre obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2016, la compétence « eau et assainissement » et sur ce fondement, l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre est l'autorité organisatrice et responsable du service public de l'eau potable sur son périmètre. Il agit ainsi aux côtés des communes pour préserver cette ressource essentielle. En 2022, l'EPT

a créé de 2 régies publiques couvrant 13 communes et environ 420 000 habitants. « Ces deux régies en création sur le territoire ont chacune leur propre gouvernance, tout en travaillant ensemble à un modèle coopérant avec les grands acteurs de l'eau, respectant les attentes des élus et des populations locales », indique Quentin Deffontaines, directeur

général des deux structures. « Nous nous efforçons de mutualiser les équipes, les logiciels, mettre en place des systèmes interopérables entre les régies pour permettre des échanges d'eau, mais aussi conduire des réflexions partagées et bénéficier des retours d'expériences. »

Faire vivre la culture, le sport et la cohésion sociale

ACCUEILLIR
LES USAGERS
AU SEIN
D'ÉQUIPEMENTS

PUBLICS DE PROXIMITÉ

En adaptant leur diffusion et leur usage aux habitudes de vie des usagers. En faisant de cette richesse, un droit et une nécessité grâce à des réseaux accessibles à tous.



40 ÉQUIPEMENTS

POUR ENCHANTER

LE TERRITOIRE

ARTS VISUELS, PATRIMOINE DE BANLIEUE, SPECTACLES VIVANTS ont tour à tour fait vibrer le territoire et ses habitants au sein des équipements territoriaux parmi lesquels nos 7 théâtres*, nos 5 lieux d'exposition et 4 cinémas. Les équipements culturels du Grand-Orly Seine Bièvre proposent des espaces de vie, de liberté, de citoyenneté, de découverte et de connaissance. Tour d'horizon...

* L'un est géré directement par le territoire, les autres sont subventionnés.

L'ÉCOMUSÉE

Fresnes / Grand-Orly Seine Bièvre

Balade musicale audioguidée et organisée par la maison de la banlieue et de l'architecture d'Athis-Mons



LA MAISON DE BANLIEUE ET DE L'ARCHITECTURE

Collecter, valoriser et transmettre le patrimoine de banlieue

Deux projets majeurs en 2022:

- Exposition «Territoire Habité», 58 projets d'avenir pour le Grand-Orly Seine Bièvre, par les étudiant-es du DSAA Design d'Espace Territoires Habités de l'école Boule
- Promenades à déguster: une découverte inédite du territoire de banlieue: possibilités de cueillette en milieu urbain, grâce au partenariat avec la compagnie KMK. 12 mois, 12 promenades exploratoires, 12 plantes comestibles, 12 recettes urbaines et un grand banquet final prévu en octobre 2023

La Maison de banlieue et de l'architecture, subventionnée par le territoire, fait découvrir la banlieue à travers ses activités de médiation culturelle, ses expositions, ses publications et son centre de documentation. 782 visiteurs, dont 227 enfants ont découvert l'exposition La banlieue, une histoire de regards: de la modernité optimiste des années 1950 aux crises de l'urbanité, les regards d'artistes, d'architectes, d'historiens ou d'habitants posés sur la banlieue parisienne.

ESPACE D'ART CONTEMPORAIN CAMILLE LAMBERT



Nuit blanche 2022: 500 visiteurs!

Une navette permettait la circulation entre les trois lieux afin de faciliter les déplacements du public.

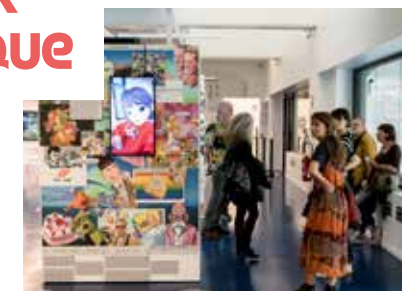
L'école d'art aux fourneaux

Avec «Complètement toqués», les ateliers enfants et adultes de l'École d'art ont mitonné tout au long de l'année des projets autour de la thématique de l'alimentation.

Un mobilier co-créé avec les habitants

L'antenne de quartier du Val à Athis-Mons, le bailleur Sequens et l'École d'art Camille Lambert ont mené un projet partenarial pour réhabiliter une zone en friche. L'artiste-designer Aymeric Vercier a ainsi créé un mobilier spécifique en bois durable avec la participation active des habitants, afin de créer un espace convivial en extérieur.

LE LAVOIR NUMÉRIQUE



1500 visiteurs pour deux temps forts

Le Lavoir numérique est l'un des rares lieux en France dédié à la médiation et à la diffusion de l'audiovisuel actuel (photographie, vidéo et arts sonores numériques). En 2022, il a accueilli 4 936 personnes en ateliers et stages. Deux temps forts ont marqué l'année, l'un sur les médias sociaux avec l'exposition d'Anne Horel, l'autre sur le complotisme avec l'exposition de Benoît de Chaumont «En Quête de complots».

LA MAISON DE LA PHOTOGRAPHIE



3 expositions, plus de 5000 visites

La maison de la photographie Robert Doisneau, à Gentilly, lieu de découverte et de médiation de la photographie humaniste, qui accompagne 242 élèves avec le programme pédagogique «La Photographie à l'École».

3 expositions phares: Soham Gupta, Angst; Mary Ellen Mark, The Lives of Women; Ergy Landau, 1896-1967.

Le cinéma LA TOURNELLE



Des événements tous publics

Cinéma de proximité «art et essai», doté d'une salle de 260 places, ce lieu propose des séances à tarif réduits et des événements tels que les kino-gouters, les ciné tétines, l'accueil du festival Ciné Junior ou bien encore la participation aux dispositifs d'éducation à l'image (École et cinéma, Collège au cinéma, Lycéens et apprentis au cinéma).

FAIRE VIVRE LES RÉSEAUX POUR UN SERVICE PUBLIC DE LA CULTURE, OUVERT À TOUTES ET TOUS

Médiathèques/ ludothèques: des horaires d'ouverture étendus pour mieux s'adapter au rythme de vie des habitants

En 2022, le réseau des médiathèques et ludothèques a révisé ses horaires pour :

- Satisfaire au mieux les attentes locales en tenant compte des spécificités du territoire
- Mieux répondre aux attentes des actifs avec des fermetures plus tardives
- Améliorer la lisibilité des jours et des heures d'ouverture

Élus et habitants ont été consultés en réunion ou via un questionnaire en ligne. Au total, 2 015 réponses ont été réceptionnées en l'espace d'un mois. À la suite de cette étape, des scénarios d'optimisation des horaires ont été co-construits en tenant compte de leur impact budgétaire et organisationnel.

Bilan

Les amplitudes d'ouverture hebdomadaires ont augmenté pour 9 des 12 médiathèques avec, selon les cas :

- une ouverture supplémentaire, le jeudi
- une réduction ou une suppression du temps de fermeture lors de la pause méridienne le mercredi et le samedi
- une ouverture supplémentaire jusqu'à 19h00

RETOUR EN IMAGES

Après 2 ans de crise sanitaire, la Journée mondiale du Jeu a relancé les festivités de groupe



Le 21 mai, 6000 personnes se sont retrouvées sur l'Esplanade des droits de l'homme à Athis-Mons. Un événement festif et ludique toujours aussi apprécié par les familles.

CHIFFRES CLÉ

12 médiathèques

2 ludothèques

1 ludo-bibliothèque

490 000 documents

8 800 films

7 plateformes d'auto-formation

1 multitude d'activités éducatives, ludiques, culturelles ou pratiques disponibles pour tous les âges



Spectacle de danse au conservatoire Roger Damin, Villejuif

ÇA PREND FORME !

Parmi les initiatives mises en œuvre ou à l'étude :

- Mise en place d'une plateforme numérique à destination des professeurs, administratifs et usagers des conservatoires. Un projet en lien avec le pôle numérique de l'EPT.
- Création d'un annuaire des professeurs.
- Mise en place de référents handicap dans les conservatoires avec un plan de formation dédié.
- Réflexion sur le plan de communication, en vue de diffuser et promouvoir les initiatives pédagogiques d'ampleur des différents établissements ainsi que les grands rendez-vous de la saison (Printemps des conservatoires, Folles journées, etc.)
- Fonctionnement en réseau déjà en place dans les départements pédagogiques théâtre, musiques actuelles amplifiées et préfiguration pour la danse.

Le réseau des conservatoires continue de se structurer en fonction des attentes et des besoins de l'ensemble de ses usagers

Avec le réseau de 12 conservatoires, 6 500 élèves suivent un enseignement artistique en musique, danse, théâtre, arts plastiques et près de 15 000 enfants bénéficient d'éducation artistique et culturelle en milieu scolaire. De multiples projets transversaux ont participé à son développement notamment via l'agrément CPES (Classes Préparatoires à l'Enseignement Supérieur) dans le domaine de la musique et du théâtre.

Durant la période 2021-2022, la démarche de structuration du réseau s'est poursuivie, notamment par l'organisation d'une réunion plénière où étaient invités les 440 enseignants du territoire. 5 groupes de réflexion, inter-conservatoires, ont été constitués autour d'enjeux :

- La création, production, diffusion et communication artistiques
- La pratique en amateur et la recherche de nouveaux publics
- La recherche, l'expérimentation et l'innovation pédagogique
- La documentation, la culture artistique et le numérique
- L'orientation et la formation professionnelle

L'ensemble de la démarche a débouché sur 20 propositions pour construire et développer le réseau des conservatoires de demain.

12 conservatoires / 6 500 élèves

DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ACCESSIBLES À TOUTES ET TOUS: LES PISCINES ET LA PATINOIRE

Améliorer les conditions de travail des maîtres-nageurs sauveteurs et des agents

Travailler au sein des équipements aquatiques expose les agent-e-s à des sujétions particulières. En pratique, pour permettre aux usagers de bénéficier de cet équipement public aux moments où ils en ont besoin, des agents y sont présents parfois de 7 h à 21 h 30, y compris le week-end. Ces contraintes sont encore plus prégnantes en période de canicule qui rendent les conditions de travail difficiles du fait de la chaleur et des fortes affluences. Au cours de l'été 2022 nos 9 équipements ont accueilli 70 000 usagers, signe de l'importance de leur activité au-delà des publics scolaires ou associatifs absents sur cette période.



Stade nautique Yuri Gagarine, Villejuif

À compter de l'automne, dans un contexte de mouvement social national pour les maîtres-nageurs sauveteurs, le territoire a engagé un dialogue social approfondi afin de faire évoluer l'organisation du travail des personnels des piscines et les moyens mis à leur disposition dans le cadre de l'exercice de leurs missions. Ce dialogue a permis de stabiliser le fonctionnement de nos piscines et de poser les bases de l'accord entériné début 2023 avec l'ensemble des personnels sur l'organisation du temps de travail au sein de nos équipements.

9 piscines
745 000 usagers

Travaux au Centre Aquatique des Portes de l'Essonne, à Athis-Mons



Entretenir les piscines pour le confort des usagers

En 2022, 875 000 € de travaux ont été réalisés au sein des 9 piscines (travaux de carrelage des plages suite à un dommage ouvrage à la piscine des Portes de l'Essonne, intervention sur le bassin de la piscine du Kremlin-Bicêtre, différents travaux d'entretien dans les bâtiments des 7 autres piscines)

C'EST ACTÉ!

Face à la pénurie de maître-nageur sauveteur, l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre et l'UCA ont réfléchi à des possibilités de formations. Avec pour ambition de constituer un véritable levier d'insertion sociale et professionnelle et de proposer un dispositif d'accompagnement vers une formation diplômante. La réalisation de ce projet est prévue pour 2023.

REPÈRES

En 2022, les piscines ont accueilli 3 publics aux besoins différents:

- Le tout public: **386 076** usagers
- Les clubs sportifs: **196 980** licenciés
- Les établissements scolaires: **161 964** élèves
- 70 000** usagers ont été accueillis durant tout l'été 2022 dans les piscines du Grand-Orly Seine Bièvre

La patinoire a accueilli:

- Le tout public: **41 057** usagers
- Les scolaires et centre de loisirs: **15 486** enfants
- Institut médico-éducatif: **368** jeunes
- Et les sportifs des clubs de hockey, danse sur glace et curling

SOUTENIR La DYNAMIQUE DE COHÉSION TERRITORIALE ET L'ACCÈS AU DROIT POUR TOUTES ET TOUS

REPÈRES

Le nombre de personnes aidées augmente. Cela s'explique par les moyens débloqués par le territoire : 2 personnes ont été embauchées fin 2021, un rappel automatique des rendez-vous a été mis en place tout comme de nombreuses opérations de communication visant à faire connaître ce service public au plus grand nombre. Les MJD font aujourd'hui partie du paysage institutionnel local.

Maison de la Justice et du Droit des Portes de l'Essonne à Athis-Mons

- 4 515 personnes reçues en présentiel
- 8 302 accueils téléphoniques
- 3 269 informations et consultations juridiques
- 150 aides aux victimes
- 438 audiences pour trouver des alternatives à des poursuites pénales

Maison de la Justice et du Droit Val de Bièvre à Villejuif

- 7 113 personnes reçues en présentiel
- 10 497 appels téléphoniques traités soit 6 292 personnes de plus par rapport à 2021.



En savoir plus
sur les MJD

SIMPLIFIER l'accès au droit pour donner les mêmes droits à toutes et tous

Structures œuvrant à la promotion de l'accès au droit et des pratiques citoyennes, les Maisons de la justice et du droit (MJD) soutiennent et développent des actions de prévention et de sensibilisation sur le territoire auprès de publics variés (professionnels, jeunes, seniors...). Thèmes des consultations: famille, surendettement, droit commercial, droit administratif, logement, pénal, droit des étrangers, consommation, travail/social, droit bancaire et des assurances, aide juridictionnelle.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le 24 mai 2022, lors de la journée nationale d'accès au droit, une action a été réalisée avec un collège autour d'ateliers interactifs animés par des éducateurs de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, l'association justice et ville, la Déléguée du défenseur des droits et les agents des MJD. Du 21 au 25 novembre 2022, à l'occasion de la semaine d'accès au droit des jeunes, des collégiens ont pu participer à l'animation de l'exposition 13-18, « questions de justice » avec les éducateurs de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

CHIFFRES CLÉ

2585 usagers accompagnés, dont 638 ayant bénéficié de l'accès aux droits (caisses de retraite, aides financières, APA, etc.)

513 visites à domicile des personnes en perte d'autonomie

254 aidants familiaux accompagnés (cafés des aidants, aide psychologique, actions de prévention)

187 bénéficiaires de l'accompagnement dans le cadre de l'accès aux aides techniques et aménagement de l'habitat.

47 réunions de coordination interprofessionnelle car le Clic est animateur de l'action gérontologique locale.

ACCOMPAGNER le bien vieillir

Ce service de proximité assure la coordination des actions et services destinés aux personnes âgées à Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge, Morangis, Paray-Vieille-Poste et Savigny-sur-Orge. En 2022, il a poursuivi son action d'accompagnement aux personnes en perte d'autonomie et à leurs aidants, notamment pour leur permettre de mobiliser les aides auxquelles ils ont droit.

ÉVALUER les contrats de ville pour en améliorer la portée

18 communes du territoire font l'objet d'un contrat de ville 2015-2022. Le dispositif arrivant à son terme, une évaluation des contrats de ville et des actions mises en œuvre à l'échelle communale a débuté en janvier 2022.

Objectifs

- Permettre une nouvelle contractualisation qui tient compte des réalités sociales et économiques des habitants et des territoires, en anticipant la nouvelle géographie prioritaire
- Alimenter les réflexions à l'échelle nationale
- Donner une véritable dynamique politique au réseau des villes, acteurs et partenaires, afin de partager un socle commun et cohérent à la politique de la ville
- Renforcer la visibilité des actions au niveau communal et territorial
- Partager les bonnes pratiques dans le but de les démultiplier sur le territoire, mieux coordonner et mutualiser
- Donner la possibilité d'innover, en cohérence avec la dynamique lancée par l'EPT sur ce sujet en termes de ressources mobilisées et le projet de territoire

Label actions innovantes: un dispositif complémentaire pour améliorer les conditions de vie des habitant-e-s

En 2022, 160 000 € ont permis de soutenir 16 actions d'innovation sociale menées par des associations qui interviennent majoritairement dans le domaine social et culturel.

La ressourcerie
«L'écume des choses»
située à Chevilly-Larue



Parmi les thèmes plébiscités en 2022 :

- La sécurité et le droit alimentaire avec l'association Etale solidaire située à Ivry-sur-Seine
- L'insertion professionnelle via l'économie sociale et solidaire avec la ressourcerie L'écume des choses située à Chevilly-Larue
- L'insertion professionnelle avec les projets Demain 10h, Horizon 2024 et Softball féminin

Des démarches participatives ont également été mises en place via la création d'universités populaires de parents à la Maison des solidarités de Cachan et ou via la radio itinérante Les Muses de Paris.

Les missions du CSU

Le Centre de Supervision urbaine intercommunale couvre 5 communes : Athis-Mons, Savigny-sur-Orge, Juvisy-sur-Orge, Paray-Vieille-Poste et Viry-Châtillon. À ce jour, le dispositif rassemble 175 caméras qui opèrent le transfert d'images vers le Centre de Supervision Urbaine pour :

- Répondre à toutes les entités judiciaires quand elles font appel à nos services
- Viser à mieux sécuriser et protéger les abords d'espaces et bâtiments publics afin de dissuader et prévenir d'éventuels actes d'incivilité ou de délinquance.
- Améliorer la sécurité du quotidien en partenariat avec les forces de police et développer l'assistance aux personnes.
- Contribuer à mieux gérer le domaine public en repérant les dépôts sauvages, tags et dégradations des espaces publics et dégradations du mobilier urbain.

REPÈRES

Dotations spécifiques pour la politique de la ville

310 000 € du Territoire

3 447 892 € de l'État

457 983 € des Conseils départementaux 91 et 94

5 500 000 € d'abattement de la taxe foncière pour les bailleurs sociaux en contrepartie d'actions de gestion urbaine de proximité

RÉHABILITER ET RÉNOVER

l'habitat privé

Des permanences « Espace Info Energie »

Le Grand-Orly Seine Bièvre a délégué à l'Agence de l'énergie du CAUE 94 l'organisation de permanences « Espace Info Energie » téléphoniques et physiques pour répondre aux interrogations des habitants sur la rénovation énergétique et les aides financières associées. En 2022, un nouveau lieu de permanence a été créé à la Maison de la Justice et du Droit d'Athis Mons. Grâce à lui, tous les habitants du sud du territoire peuvent être informés à proximité de chez eux.

- 1261 actes d'information réalisés contre 1115 en 2021 et 519 en 2020
- 759 actes de conseils personnalisés menés dont 168 financés par le territoire contre 530 en 2021
- 39 copropriétés ont enclenché un processus d'accompagnement contre 13 en 2021
- 62 propriétaires de maison individuelle accompagnés contre 37 en 2021
- 3 Cafés Rénover Malin et 2 webinaires dédiés aux copropriétés ont réuni plus de 200 personnes
- 1 atelier « réduire la facture d'énergie » et 5 ateliers pratiques (isoler ses combles, remplacer sa chaudière, le confort d'été, bien restaurer sa maison traditionnelle, les techniques pour isoler par l'extérieur) organisés dans le cadre de la Fête de la nature ont rassemblé près d'une centaine de personnes.

Le permis de louer

Engagé dans la lutte contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil, l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre soutient et coopère avec les villes membres qui font le choix d'adopter le permis de louer. Après Athis-Mons, Gentilly et Le Kremlin-Bicêtre, Morangis et Villejuif ont mis en œuvre le permis de louer, afin de s'assurer que les logements mis en location ne portent atteinte ni à la sécurité des occupants ni à la salubrité publique. Les propriétaires bailleurs souhaitant mettre en location leur logement doivent dorénavant effectuer soit une demande d'Autorisation Préalable à la Mise en Location, soit une Déclaration de Mise en Location.

60 dossiers ont été traités en 2022 à Athis Mons et Morangis, des communes pour lesquelles le Grand-Orly Seine Bièvre intervient sur la mise en œuvre en coopération avec les villes.

REPÈRES

- 190 dossiers ont été ouverts par le service insalubrité sur 6 communes du Territoire
- 4 437 logements ont été inscrits dans l'un des dispositifs d'accompagnement (OPAH, Plan de sauvegarde, POPAC)
- 509 participants aux formations habitat destinées au public (écogestes dans le logt/ gestions copropriété / rénovation énergétique)
- 55 ménages ont reçu à domicile une ou deux visites dédiées à la lutte contre la précarité énergétique (SLIME)

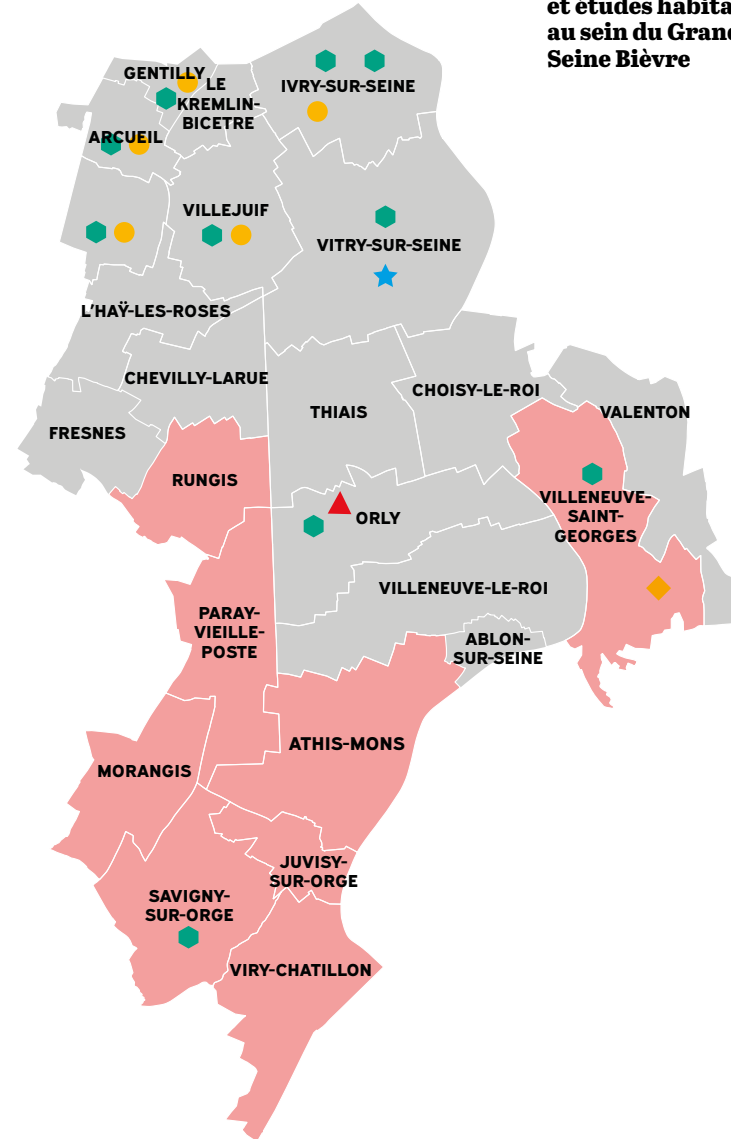
LE SAVIEZ-VOUS ?

Le conseil territorial a approuvé le 19 novembre 2022 la 3^e candidature à l'expérimentation de l'encadrement des loyers pour Arcueil, Cachan, Chevilly-Larue, Choisy-le-Roi, Fresnes, Gentilly, Ivry-sur-Seine, Le Kremlin-Bicêtre, Orly, Villejuif et Vitry-sur-Seine. Les 2 candidatures précédentes ont été refusées par l'État, mais les élus persévèrent pour faire prévaloir l'intérêt général.

Le dispositif d'encadrement des loyers, introduit par la loi Alur de 2014 et repris par la loi Elan en 2018, permet de fixer un plafond pour les loyers des logements du parc privé, calculé à partir d'un loyer de référence. La loi 3DS a prolongé la durée d'expérimentation jusqu'en novembre 2026.

La durée d'attente pour un logement social est de onze ans sur le territoire métropolitain. Le territoire compte 51 000 demandeurs de logements sociaux. Faute d'offre suffisante, certains se tournent vers le parc privé. Dans un territoire qui connaît d'importantes mutations urbaines, les villes concernées et le territoire s'inquiètent d'un enchérissement trop important du foncier et de la hausse des loyers du parc privé.

Carte des dispositifs et études habitat privé au sein du Grand-Orly Seine Bièvre



- ★ POPAC*
- PIG et post PIG*
- ◆ PNRQAD*
- ▲ Plan de sauvegarde*
- OPAH et POST OPAH*
- Communes avec études préalables ou pré-opérationnelles

- * PNRQAD : Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés.
- * OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.
- * POPAC : Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement en Copropriété.
- * PIG : Programmes d'Intérêt Général habitat dégradé

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les dispositifs d'aides à l'amélioration de l'habitat qu'il s'agisse d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat ou de Plans de Sauvegarder visent des copropriétés en difficulté voire en très grande difficulté et ont pour ambition de les mettre dans de bonnes conditions pour réaliser leur projet de travaux rendus nécessaires. Les copropriétaires bénéficient d'un accompagnement pour assainir la gestion, pour clarifier son fonctionnement pour définir leur projet de travaux et suivre les ménages en difficulté. Quant aux dispositifs de prévention, il s'agit de Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés. Ils visent l'accompagnement de copropriétés qui montrent des signes de fragilité. Ils peuvent précéder ou succéder aux dispositifs d'aides à l'amélioration de l'habitat. L'accompagnement porte alors plus sur l'amélioration du fonctionnement et de la gestion et sur l'accompagnement social des ménages.

Anticiper les évolutions liées au cadre de vie

AMÉLIORER La QUALITÉ DE VIE

POUR TOUTES ET TOUS

Créer un territoire équilibré et résilient pour les habitants est une nécessité qui doit être mise en œuvre via le prisme du développement urbain, économique, social et environnemental du territoire. Une équation savante qu'il convient de faire évoluer constamment pour répondre positivement aux enjeux nationaux comme à ceux des communes de l'Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre.



AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE DES HABITANTS SUR LES PROJETS DE RENOUVELLEMENT ET LES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT



À Villejuif - L'Hay-Les-Roses Les citoyens acteurs du nouveau visage urbain de leur quartier

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier Lebon-Lamartine à Villejuif, le bailleur social Valdevy réhabilite quatre tours représentant 300 logements. Si cette réhabilitation ne commencera que début 2024, elle a d'ores et déjà donné lieu à un concours d'architecture en février 2022 qui a impliqué un jury citoyen composé d'habitants, d'experts architectes et de représentants des collectivités locales. Le travail de co-conception se poursuit avec des ateliers de concertation, une enquête sociale et diverses réunions publiques, de manière à toujours être au plus près des habitants pour concevoir ce projet de réhabilitation.

C'EST ACTÉ !

En 2022, 3 conventions ont été signées avec l'ANRU :
Villejuif - L'Hay-Les-Roses,
Viry Chatillon et Savigny-sur-Orge

Le renouvellement urbain est une politique majeure visant à transformer en profondeur les quartiers pour améliorer la qualité de l'habitat et des espaces publics. Ces projets de transformation urbaine, de réhabilitation et de construction de services publics sont soutenus par l'État via l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU).

À Viry-Chatillon

1 convention de site pour 2 projets de déconstruction/reconstruction qui vont transformer des quartiers prioritaires en lieu de vie harmonieux, dynamiques et confortables

Malgré la décision de l'État de les inscrire dans un même quartier prioritaire de la politique de la ville et une même convention NPNRU (Nouveau Programme National de Renouvellement), les quartiers de la Grande Borne et du Plateau font l'objet de deux projets distincts avec leurs objectifs et programmes respectifs pour lesquels une convention de site a été signée en mai 2022. Par qui ? L'État, l'ANRU, les communes de Viry-Chatillon et de Grigny, l'Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre et la communauté d'agglomération Grand Paris Sud, la Région Île-de-France, le Conseil départemental de l'Essonne, la Banque des territoires - Caisse des dépôts et consignations, Action Logement et les bailleurs 3F, Emmaüs Habitat et Les Résidences Yvelines Essonne.



Coût du projet:

262 535 207 €, dont 125 086 246 € financés par l'ANRU.

À la Grande Borne

4 objectifs

1. Poursuivre le désenclavement du quartier
2. Favoriser la mixité fonctionnelle et le potentiel de développement économique, commercial et des services publics.
3. Favoriser l'efficacité énergétique et s'inscrire durablement dans la transition écologique
4. Développer la mixité sociale et améliorer les conditions de l'habitat

Au programme :

- 414 démolitions sur le secteur des Places Hautes (dont 65 à Viry-Chatillon) + 50 sur le secteur du Méridien (dont 20 à Viry-Chatillon)
- 88 logements privés reconstruits sur les Places Hautes à Viry-Chatillon (55 en accession sociale et 33 en accession libre)
- 42 000 m² d'opérations diversifiées (logements, développement économique et commerces dont 15 000 m² à Viry-Chatillon)

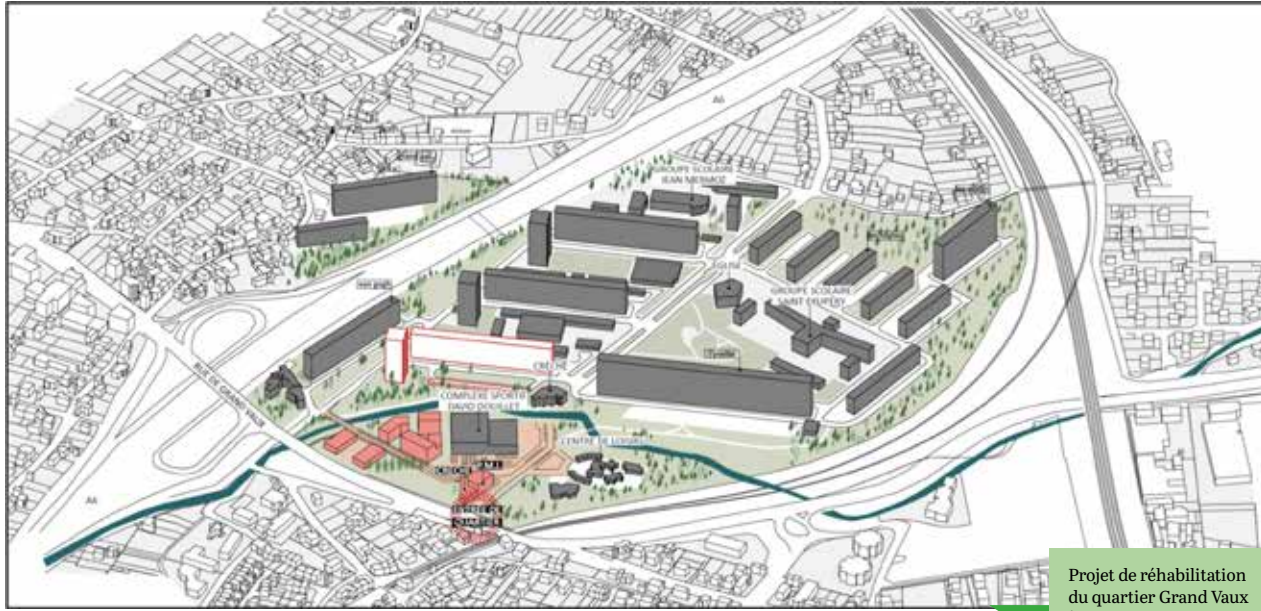
Au Plateau

6 objectifs

1. Transformer le quartier dans son ensemble pour en changer l'image et améliorer son attractivité
2. Améliorer la qualité du cadre bâti et des espaces extérieurs publics et résidentiels répondant à la demande d'espaces verts ;
3. Augmenter la diversité de l'habitat en intégrant au secteur Érables 1, à la place des logements locatifs sociaux démolis, de nouveaux segments de logements en locatifs libres, accession sociale et accession à la propriété ;
4. Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments (logements et équipements) et contribuer à la transition écologique ;
5. Adapter l'offre d'équipements publics et de services aux besoins des habitants ;
6. Conforter la polarité commerciale existante de la place François Mitterrand.

Au programme :

- Des démolitions
242 logement collectifs (I3F)
1 pavillon d'habitat précaire
1 école maternelle
1 gymnase
- De la réhabilitation et de la rénovation
1008 logements dont 524 financés par l'ANRU au sein de 3 résidences.
1 groupe scolaire (les Erables = hors financement de l'ANRU)
- De la construction
165 logements en diversification (Foncière Logement, accession sociale et accession libre)
1 groupe scolaire de 12 classes (maternelle et élémentaire)
1 gymnase
1 parc de loisirs sportifs



Projet de réhabilitation du quartier Grand Vaux à Savigny-sur-Orge

À Savigny-sur-Orge 1 convention de site pour redynamiser et embellir un quartier afin de favoriser sa réappropriation par les habitants

La convention de site Grand Vaux a été signée en octobre 2022.

6 objectifs :

1. Désenclaver le quartier en créant les conditions nécessaires au développement de nouveaux équipements publics et de nouveaux services à la population
2. Valoriser les espaces verts
3. Embellir et se réapproprier les espaces publics
4. Redynamiser le centre commercial en retrouvant des commerces au niveau de la rue
5. Créer une mixité entre logements sociaux et logements en accession à l'échelle du quartier
6. Intégrer une nouvelle forme d'urbanité

Ce projet impliquera l'État, l'ANRU, la commune de Savigny-sur-Orge, l'Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre, le Conseil départemental de l'Essonne, la Banque des territoires – Caisse des dépôts et consignations, Action Logement, l'ANAH et enfin le bailleur 1001 Vies Habitat.

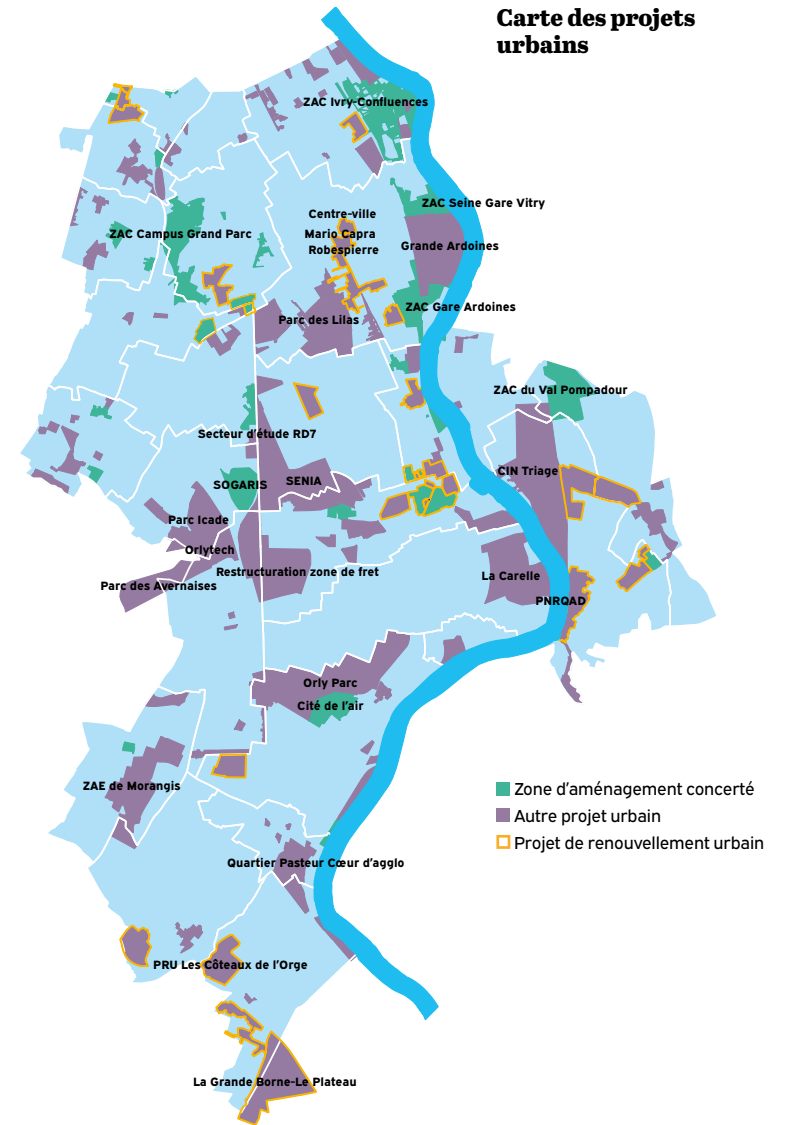
Au programme :

583 logements sociaux démolis, 223 logements sociaux réhabilités, 970 logements construits. Les cœurs d'îlot de ces derniers seront végétalisés, afin d'offrir à tous les habitants un lieu propice à la détente et à l'échange. En matière d'équipements, le projet interviendra dans différents secteurs :

- La reconstruction et l'agrandissement de la crèche, de la maison de quartier, de la PMI et la création d'un pôle de services publics.
- L'extension et la rénovation énergétique de groupes scolaires.
- La création d'une maison de santé.
- L'aménagement d'une nouvelle entrée de quartier sur la RD25, avec la création d'une circulation douce et le renforcement des transports en commun.

- L'aménagement d'un parc sur les bords de l'Yvette et d'un parc urbain le long de l'A6.
- La création 1350 m² de commerces pour redynamiser efficacement le quartier.

Carte des projets urbains



Les Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) sont des opérations publiques d'aménagement de l'espace urbain pour lesquelles une collectivité publique ou un établissement public intervient pour réaliser ou faire réaliser l'aménagement et l'équipement des terrains, notamment de ceux que cette collectivité ou cet établissement a acquis, ou acquerra en vue de les céder à des utilisateurs publics ou privés. Au sein du Grand-Orly Seine Bièvre, on décompte 21 ZAC ou concessions.

Le Campus Grand Parc

Le Campus Grand Parc est un pôle d'excellence au service de la santé. Situé au cœur de la Vallée Scientifique de la Bièvre à Villejuif, à quelques minutes de Paris et d'Orly, le site développe un campus de recherche et d'innovation dédié à la cancérologie et à la santé autour de l'institut Gustave Roussy (centre de lutte contre le cancer de renommée internationale) et de la future gare d'interconnexion du Grand Paris Express entre les lignes 14 et 15. Au sein du Campus Grand Parc, l'association Cancer Campus® a été créée à l'initiative de Gustave Roussy, de la Communauté d'agglomération du Val-de-Bièvre*, du Conseil général du Val-de-Marne, de la Caisse des dépôts, de la Ville de Villejuif, de la

Chambre de commerce de Paris, de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris (AP-HP) et d'autres partenaires pour y développer un biocluster de niveau mondial. Il a été construit pour développer un campus urbain à vocation internationale, centré sur la recherche et l'innovation dans le secteur de la santé et des biotechnologies en réunissant des structures innovantes dédiées à l'innovation en oncologie (pôle de compétitivité Medicen).

*dissoute le 31 décembre 2015, suite à la création de la Métropole du Grand Paris le 1er janvier 2016 et désormais intégrée à l'Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre

C'EST ACTÉ !

2022, une année clé pour Campus Grand Parc :

- Obtention du permis de construire du lot D1a (23 000 m² de labos biotech/santé portés par Kadans); la 1^{re} pierre a eu lieu le 19 octobre dernier.
- Obtention des permis de construire des lots H1, H2 et H5 (logements en accession, promoteur Spirit).

DÉVELOPPER UNE OFFRE DE MOBILITÉ DURABLE ET ADAPTÉE AUX BESOINS DES HABITANTS

ACCOMPAGNER L'ARRIVÉE DES GARES du Grand Paris

L'année 2022 a permis de préparer la mutation des quartiers urbains qui entourent les pôles gare de la ligne 14 : Kremlin-Bicêtre Hôpital, Villejuif Institut Gustave Roussy, Chevilly « Trois Communes », M.I.N. Porte de Thiais, Pont de Rungis, Aéroport d'Orly. Des aménagements de surface et d'intermodalité (accès aux bus, itinéraires cyclables) vont permettre d'accompagner les nouvelles lignes de transport. Une année encore dédiée à notre participation aux comités techniques liés aux pôles gares et itinéraires cyclables qui donneront

lieu à des aménagements concrets. Il a fallu sécuriser le foncier, définir la technique, mais aussi les conditions de financement de chaque programme d'aménagement en surface pour optimiser les participations financières et pour que chaque projet aboutisse.

ÇA PREND FORME !

L'année 2022 a été consacrée à la finalisation des aspects techniques et juridiques qui vont permettre la réalisation des travaux prévus en 2023-2024, ainsi qu'à la préparation des conventions dédiées aux financements de ces projets d'envergures subventionnés par Île-de-France Mobilité. Il s'agit des travaux de la rue des Rossays à Savigny-sur-Orge (1 400 000 €) et de l'avenue de la Grande Borne à Viry-Châtillon (1 137 000 €).



Découvrez la carte interactive des lignes du Grand Paris Express



Travaux de chantier de la future gare Villejuif Institut Gustave-Roussy



Circulation douce sur le pont Nelson Mandela à Ivry-sur-Seine

PROMOUVOIR les modes de déplacement respectueux de l'environnement

Pour la 2^e année consécutive, le Grand-Orly Seine Bièvre a organisé une semaine de la mobilité, du 16 au 25 septembre. Au cours de cette semaine, 14 animations ont été proposées gratuitement aux abords des équipements sportifs et culturels du territoire à Viry-Châtillon, Paray-Vieille-Poste, Athis-Mons, Savigny-sur-Orge, Juvisy-sur-Orge, Ablon-sur-Seine, Cachan, Fresnes, Villejuif et le Kremlin-Bicêtre. Ce programme ludique comprenait des ateliers gratuits d'auto-réparation du

vélo, des balades à vélo, des vélos smoothies (pédaler pour mixer des fruits) ou encore un bibliambule (bibliothèque ambulante) pour promouvoir la lecture, le partage et la détente. Cette semaine fut aussi l'occasion d'inciter les habitants et usagers du territoire à opter pour des modes de déplacements plus respectueux de l'environnement : la marche à pied, le vélo, la trottinette, les transports en commun voire le covoiturage.

CHIFFRE CLÉ

100 vélos réparés pour la plus grande satisfaction des cyclistes lors de la semaine de la mobilité

LES TRAVAUX de voirie et d'assainissement

Sur 13 de ses communes, le territoire a en charge l'aménagement de l'espace public et notamment de la voirie. À l'échelle de ses 24 communes, le territoire exerce également la compétence assainissement et eau pluviale. Ainsi, le territoire vise notamment à limiter l'engorgement des réseaux en cas d'orage; à déminéraliser les sols pour favoriser l'infiltration des eaux pluviales; à favoriser les usages apaisés et partagés par tous de l'espace public; et plus globalement à répondre aux demandes des villes. Focus sur 4 réalisations.



Rue Fraysse à Gentilly

La construction d'un immeuble a provoqué l'affaissement d'une partie de la voirie avec pour conséquence la fermeture de la rue et l'impossibilité de rétablir la distribution en gaz de ville. La ville de Gentilly et l'Établissement Public Territorial gestionnaire des travaux de voirie ont imposé à l'entreprise de réaliser les travaux de consolidation préalables à

une remise en sécurité de la voirie et à la pose de la nouvelle canalisation de gaz. La phase de reprise du réseau gaz a débuté en septembre 2022 et s'est achevée en octobre, avec une réouverture à la circulation.

CHIFFRES CLÉ

1 135 169 €

pour la création d'une noue de gestion des eaux pluviales rue Carnot.

82 134 €

pour réhabiliter le réseau d'assainissement rue Auguste Pioline.

18 692 €

pour l'étude sur la réalisation de 3 noues de gestion des eaux pluviales rue Raymond Lefèvre



Une meilleure gestion des eaux pluviales à Ivry-sur-Seine

Pour répondre au problème d'inondation de la voirie lié à l'imperméabilisation croissante des espaces urbains, un projet de création de noues en lien avec la ville d'Ivry-sur-Seine a vu le jour en 2022. Cette technique passive pour la gestion des eaux de ruissellement urbain permet aussi de réduire la pollution des eaux par filtration.

Le projet comportait plusieurs volets:

- La création d'un barrage au point haut du réseau d'assainissement rue Véroillot
- La création d'une noue étanche d'une longueur de 400 mètres rue Carnot
- La réhabilitation du réseau d'assainissement rue Auguste Pioline sur une longueur de 100 mètres
- Une étude pour la réalisation de 3 noues rue Raymond Lefèvre



Le réaménagement de l'avenue Carnot à Savigny

L'avenue Carnot est un axe structurant, donnant accès à la gare RER et à plusieurs établissements scolaires. Chaussées et trottoirs dégradés, stationnement alterné, difficultés d'accessibilité, arrêts de bus non conformes aux normes personnes à mobilité réduite (PMR), difficultés de circulation... Pour résoudre ces différentes problématiques, d'importants

travaux ont été menés: rénovation complète de la chaussée et des trottoirs, aménagement de l'avenue en zone 30, renouvellement et optimisation des plantations, stationnements des 2 côtés de la voie, création de carrefours surélevés, mise aux normes PMR des arrêts d'autobus, modernisation de l'éclairage public (moins énergivore)...

CHIFFRE CLÉ

Coût des travaux:
3 110 000 €



La création d'un bassin d'orage à Viry-Châtillon

L'avenue de la Forêt située à Viry-Châtillon a connu ces dernières années de nombreuses inondations liées à de fortes pluies et à un réseau d'assainissement inadapté. À la suite d'une étude hydraulique réalisée par l'Établissement

public territorial Grand-Orly Seine Bièvre, il a été décidé de réaliser un bassin de stockage des eaux d'une capacité de 600 m³. Ce bassin de 100 mètres de long situé sous l'avenue a pour but de retenir le trop plein d'eau, le temps de laisser au réseau d'eaux pluviales d'évacuer le reste.

CHIFFRES CLÉ

1 600 000 €

pour la réalisation du bassin (budget principal)

300 000 €

pour les travaux d'eaux usées accompagnant le projet de dévoiement

S'ENGAGER POUR DÉVELOPPER L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET L'EMPLOI

ÊTRE ATTRACTIF

pour favoriser l'implantation des entreprises sur le territoire

Au quotidien, le territoire accompagne le tissu économique pour essayer de le renforcer. En accompagnant les entreprises pour qu'elles se développent sur le territoire, nous les aidons à créer de l'activité et donc de l'emploi pour les habitants.

Au delà des lauréats de l'appel à projet ESS, 12 autres structures ont été soutenues au titre du Fonds territorial d'insertion par l'activité économique pour un montant global de 70 500 euros.

REPÈRES

337 entreprises ont été accompagnées

Près de 200 porteurs de projets ont été suivis

+ de 500 ateliers thématiques ont été organisés

91 projets ont été détectés grâce à un important travail de prospection, de promotion économique partenariale et d'actions foncières

+ de 20 projets d'implantation d'entreprises ont été transmis par Choose Paris Region

+ de 300 demandes immobilières ont été traitées

27 projets ont été accompagnés dans le cadre de l'accélération de la réindustrialisation

1 nouvelle feuille de route sur l'économie circulaire a été lancée. Objectif: tendre vers une économie qui soit plus économe en ressources et qui favorise le recyclage, le réemploi ainsi qu'une meilleure conception des produits – moins consommatrice d'énergie. Les déchets du BTP sont le premier axe d'intervention prioritaire de cette feuille de route économie circulaire à rapprocher des 7 initiatives ESS

À l'occasion du Mois de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), le Grand-Orly Seine Bièvre a organisé un événement mettant en lumière la dynamique du secteur et des acteurs du territoire. Au programme: l'annonce des lauréats de l'appel à projets annuel entièrement dédié à l'ESS. 7 dossiers ont été récompensés avec une enveloppe totale de 60 000 euros:

- **Le collectif des épiceries sociales et solidaires d'Île-de-France** pour son projet de mutualisation des approvisionnements et de coopération entre les 5 épiceries sociales et solidaires du Territoire à Cachan (Panier solidaire), Chevilly-Larue (Solepi), Choisy-le-Roi (Grain de Sel), Fresnes (Coup de pouce) et Villejuif (Villejuifois Solidaires).
- **Le groupement d'employeurs Profession Sports et Loisirs** pour sa solution qui permet de mutualiser les fonctions support (RH, agents d'accueil, comptabilité, communication...) entre structures de l'ESS.
- **L'écume des choses** pour son projet de création d'une ressourcerie généraliste à Chevilly-Larue.
- **Les Bokhalés** pour son projet de sécurisation des approvisionnements bio et en circuit court de la cantine solidaire de la Pagaille à Ivry-sur-Seine.
- **Points Communs** pour la création d'un café culturel coopératif « Le Pot Commun » à Villejuif.
- **La ferme du Parc des Meuniers** pour son projet de consolidation des activités ESS de la ferme socio-pédagogique à Villeneuve-le-Roi, notamment pour réaliser des actions anti-gaspi basées sur la valorisation de fruits et légumes invendus.
- **L'association Zone-AH! La Fah-brique 94** pour son projet de préfiguration d'une filière de réemploi du dibond et de création d'objets dédiés à la production alimentaire.

REPÈRES EMPLOI, INSERTION

25 informations collectives de proximités organisées dans les villes du territoire

279 542 heures d'insertion mises en œuvre au bénéfice de 434 habitants du territoire dans le but de stimuler l'insertion professionnelle du public éloigné de l'emploi. Plusieurs dispositifs sont mis en place par le Grand-Orly Seine Bièvre pour faire connaître les offres d'emploi aux habitants:

• **26** forums organisés en lien avec les villes du territoire

• **3 M€** de soutien financier aux acteurs de l'emploi et de l'insertion notamment aux 7 missions locales qui couvrent notre territoire.

• **18 000** visites sur le site, vitre de l'emploi du Grand-Orly Seine Bièvre avec 520 évènements recensés

RAPPROCHER les habitants de l'emploi

Les cités de l'Emploi

Pour favoriser l'accès à l'emploi des habitants du territoire, l'Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre a mis en œuvre « Les Cités de l'Emploi ». Il s'agit d'un outil supplémentaire au service des contrats de ville pilotés par le préfet. Au cœur des Cités de l'Emploi, s'opère une collaboration renforcée des divers acteurs institutionnels et associatifs. Ce dispositif vise à garantir aux résidents des quartiers prioritaires de la ville les mêmes opportunités d'insertion, le même accès à l'information et le même accompagnement qu'à l'ensemble de la population.

TransCo

Initiié par l'État dans le cadre de France Relance et co-construit avec les partenaires sociaux, le dispositif Transitions Collectives (TransCo) a permis en 2022 aux salariés volontaires dont les emplois étaient fragilisés, de se reconverter, en vue d'une mutation externe, vers les emplois porteurs du territoire. Pour soutenir cette démarche d'anticipation professionnelle, le Grand-Orly Seine Bièvre a développé une plateforme territoriale d'appui aux transitions professionnelles « Transitions Collectives », en partenariat avec Orly International, l'agglomération et la Maison de l'emploi Paris Saclay.

En pratique, cette dernière a accompagné les travailleurs en :

- Les informant sur les dispositifs de formation/reconversion et orientation vers les opérateurs
- Mettant en réseau les acteurs à l'échelle locale (entreprises en difficulté, entreprises qui recrutent, opérateurs TransCo, partenaires sociaux, acteurs de la formation)
- Jouant le rôle de passerelles entre les emplois fragilisés et les emplois porteurs

Chaque mercredi, salariés, employeurs, demandeurs d'emploi, partenaires emploi ont pu assister aux webinaires « les mercredis de l'évolution pro ». Au programme, 30 minutes pour y voir plus clair parmi la palette d'outils et dispositifs pour évoluer ou changer de métier, savoir à qui s'adresser pour sécuriser son projet ou encore vers quels métiers porteurs s'orienter pour une reconversion gagnante.



Forum de l'emploi à l'Aéroport d'Orly

C'EST ACTÉ !

Le 19 octobre 2022 a été marqué par une avancée significative pour le projet Ville neuve et un grand pas en faveur de l'emploi. La SNCF et le Grand-Orly Seine Bièvre ont signé une convention en faveur de l'emploi local, de l'insertion professionnelle, de la formation et de leurs retombées économiques locales. Le dispositif prendra plusieurs formes, notamment la mise en œuvre de clauses d'insertion, la sensibilisation et la promotion des métiers et secteurs porteurs auprès des publics, la mise en œuvre d'actions de formation, le déploiement de parcours d'insertion, la mutualisation des heures d'insertion avec d'autres opérations présentes sur le territoire pour renforcer les parcours.

L'éco-campus du bâtiment Grand Paris

Bien plus qu'un lieu d'apprentissage, cet Éco-campus du bâtiment inauguré le 14 octobre 2022 est une vitrine sur les métiers du bâtiment. Un outil de formation, de rencontres, de partage et de transmission dédié aux acteurs de la construction et tout particulièrement à celles et ceux qui ont choisi la voie de l'apprentissage. Le projet a été soutenu par le territoire depuis de nombreuses années: 5 années d'études et d'échanges, suivies de 3 années de construction. Un soutien également financier puisque le Territoire a contribué à hauteur de 500 000 € à sa création.

Le réseau des Campus du Grand-Orly Seine Bièvre

Le 13 mai 2022, Michel Leprêtre, président du Grand-Orly Seine Bièvre et Imène Souid, vice-présidente déléguée à l'emploi, l'insertion et la formation, ont lancé le « Réseau des Campus » du territoire. Inscrit dans le plan d'action du dispositif « Territoire d'industrie », ce réseau doit permettre de relever le défi de la formation des habitants du territoire. Comment? En permettant aux établissements de se mettre en réseau et de relever, ensemble, le défi d'une meilleure formation de la population. C'était d'ailleurs l'objectif n°1 de la matinée d'inauguration! Une vingtaine d'acteurs étaient présents: CFA, écoles d'ingénieurs, Éducation Nationale et GRETA, université, grands « campus » présents sur le territoire, centres de formation... Tous ont la particularité de répondre aux besoins en formation sur des métiers porteurs et dans des secteurs clés du territoire tels que l'industrie, le numérique, la transition énergétique et écologique, l'aéronautique...



Situé au cœur du domaine Chérioux à Vitry-sur-Seine, l'Eco-Campus du bâtiment est destiné à accueillir 8000 personnes en formation continue et 1100 apprentis avec pour objectif de former aux métiers du bâtiment et de la transition énergétique.

SOUTENIR l'écosystème d'innovation

Parce que soutenir l'écosystème d'innovation c'est se donner les moyens d'un avenir choisi pour le territoire, l'Établissement public du Grand-Orly Seine Bièvre est partenaire de 19 structures intervenant sur le champ de l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation technique ou sociale - en particulier dans le cadre des 4 Domaines d'Action Stratégique (DAS): Santé bien-être autonomie; Ville durable; Numérique et industries connexes; Alimentaire. Parmi ces structures, 13 font actuellement l'objet d'une convention annuelle ou pluriannuelle de partenariat avec le Grand-Orly Seine Bièvre qui a versé 1195 000 € en 2022 pour soutenir leurs actions utiles au territoire et à ses habitants.

Création d'un hub de l'innovation sous la forme d'une plateforme collaborative à destination des acteurs de l'écosystème. Une vitrine qui va permettre de faire la promotion des actions menées sur le territoire et des acteurs qui les impulsent, tout en servant d'outil de collaboration et de partage pour ces acteurs. Tant sur leurs projets, leurs initiatives que leurs besoins. La plateforme sera terminée et mise en ligne fin 2023.

Mise en route de Autonom inov', un accélérateur de projets sur le bien-vieillir et l'autonomie. Co-fondé par le Territoire Grand-Orly Seine Bièvre, Créative Valley et Silver inov', Autonom inov' a été conçu entre 2021 et 2022 pour répondre à de nombreux enjeux territoriaux dont principalement l'émergence d'innovations adaptées aux besoins du secteur de l'autonomie, la création d'entreprises et d'emplois et la sensibilisation aux enjeux du vieillissement.



Renouvellement de l'adhésion au club régional Agroalia de la CCI Paris Île-de-France qui favorise les échanges entre les acteurs économiques de la filière agroalimentaire et de la Foodtech. Une adhésion qui a permis à OSCO et PAPAPéro, deux entreprises du Grand-Orly Seine Bièvre, de participer en tant qu'exposant au premier « Pop-up Store Agro » installé en plein cœur de Paris du 12 au 24 octobre 2022. L'occasion de faire découvrir et déguster leurs produits made in France.

Création du « Printemps de l'innovation » Plus de 70 acteurs du territoire se sont réunis le 1^{er} juin 2022 à l'occasion du premier Printemps de l'innovation organisé au siège situées sur le territoire. Tous étaient porteurs de démarches et projets innovants développés au sein de clusters, pôles de compétitivité, entreprises, établissements d'enseignement supérieur ou associations.

Nouveaux défis Innovation Berges avec le cluster Eaux-Milieus-Sols

Depuis 2021 et jusqu'à 2023, le cluster Eaux-Milieus-Sols organise chaque année un appel à projets innovants afin de mettre en place des expérimentations réversibles sur les berges de Seine, mais aussi d'inspirer de futurs aménagements. 3 candidats sont sélectionnés/an et reçoivent une dotation de 4000 à 5000 € pour une expérimentation de 24 mois. Les PME, associations ou acteurs de la recherche (universités, étudiants, laboratoires, etc.) domiciliés dans l'UE peuvent candidater. En 2022, ce sont des sites situés sur les berges de Villeneuve-Saint-Georges qui ont été proposées et les lauréats sont:

- We Energy et son projet de module alimentant les batteries et systèmes électriques grâce au mouvement des eaux fluviales.
- DataVLab et leur projet de caméra basée sur l'intelligence artificielle qui permettra de quantifier et caractériser les macrodéchets et prévenir de futures pollutions.
- Neo-eco, un monde sans déchets.

Focus sur une organisation impliquée

DES AGENTS
ENGAGÉS
AU SERVICE

DU
TERRITOIRE



UN TERRITOIRE RICHE DE SES AGENTS



L'équipe projet achats responsables



Agent de la médiathèque Raymond Queneau à Juvisy-sur-Orge



Inspection d'un ovoïde par un technicien de l'assainissement à Vitry-sur-Seine



Membres de l'équipe d'astreinte Sud qui intervient à tout moment en cas d'incident sur l'espace public



Élection des représentants du personnel siégeant au comité social territorial



Cours à l'École et Espace d'art contemporain Camille Lambert à Juvisy-sur-Orge



Antenne technique du pôle déchets à Athis Mons



Agent de l'assainissement dans un bassin de rétention des eaux à Viry-Chatillon



Journée d'accueil des nouveaux arrivants à Askia, Paray-Vieille-Poste



Forum emploi à l'aéroport d'Orly



Spectacle de musique à l'occasion des portes ouvertes du conservatoire d'Arcueil



Inspection des arbres malades par un technicien des espaces verts à Villejuif



La pépinière et hôtel d'entreprises située à Cachan, «la Fabrique» est ouverte aux jeunes entreprises et porteurs de projets.



Une partie de l'équipe de Système d'information Géographique

LES RESSOURCES HUMAINES

La politique RH du territoire intervient dans l'accompagnement des différentes mutations et évolutions notamment règlementaires. Il s'agit d'adapter l'établissement aux enjeux organisationnels et aux nombreux défis du service public. Dans une volonté de disposer d'une fonction RH partagée et partenariale, l'organisation du pôle RH validée fin 2021, se met progressivement en place avec notamment la création d'une cellule de pilotage de la masse salariale et

de dialogue de gestion, et d'un poste dédié à la gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences (GPEEC). Toujours soucieux de d'accompagner les agents et les directions, la politique RH promeut à la fois le renforcement et l'adaptation des compétences des agents, la préservation de leur santé et de leur sécurité et la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT), tout en maintenant un dialogue social constant et de qualité.

Nombre d'agents, répartition par filière au 31/12/2021

Libellé filière	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
Filière administrative	148	71	191
Filière animation		5	12
Filière culturelle	120	348	57
Filière médico-sociale	1		
Filière médico-technique	1		
Filière Sociale	3		
Filière sportive	1	72	2
Filière technique	49	51	351
Total	323	547	613

Répartition F/H par catégorie en nbre et % au 31/12/2022

Catégorie	F		H	
	en nombre	en %	en nombre	en %
Catégorie A	184	25,38%	139	18,34%
Catégorie B	285	39,31%	262	34,56%
Catégorie C	256	35,31%	357	47,10%
Total	725	100,00%	758	100,00%

Répartition H/F au 31/12/2022



La formation

1949,5 JOURS de formation sur 2022

525 AGENTS ont suivi au moins 1 journée de formation

Budget consacré **537 342 €** dont 65,2% de cotisation pour le CNFPT

Télétravail

Après plusieurs périodes d'expérimentation, le Grand-Orly Seine Bièvre a pérennisé le télétravail en septembre 2022. 505 agents ont souhaité bénéficier de ce mode d'organisation en 2022. Afin d'accompagner durablement les agents, une plateforme d'apprentissage en ligne a été mise en place (5 groupes pour un total de 103 agents inscrits en 2022) afin de connaître les modalités de télétravail, prévenir les risques professionnels liés au travail sur écran et prendre soin de son travail et de sa relation aux autres.

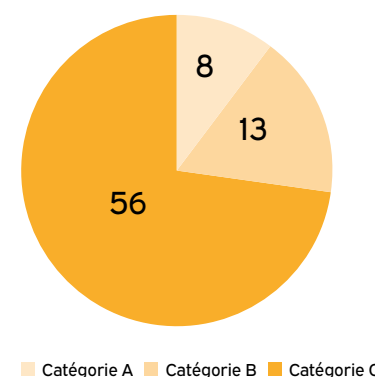
Répartition F/H des agents par DGA au 31/12/2022

DGA	F	M
Direction générale	4	3
Secretariat General	28	36
Ressources humaines, finances, commande publique	79	13
Espace public	76	241
Developpement et transision ecologique	103	61
Équipements culturels, sportifs, et patrimoine bati	433	404
Cabinet / groupes politiques	2	2
Total	725	758

Handicap

77 agents (contre 73 en 2021) ont la reconnaissance de travailleur handicapé. Le taux des bénéficiaires de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés (BOETH) direct est de 4,96% (contre 4,36% en 2021) en comparaison d'un taux de 5,41% dans l'ensemble de la fonction publique (en 2021)

Répartition des bénéficiaires de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés



Apprentissage

Au 31/12/2022, 28 apprentis (contre 22 en 2021) étaient intégrés dans les différents pôles pour la préparation d'un diplôme allant du BEP au Master 2.

Fabrique du management

Année de plein déploiement du programme d'accompagnement des managers du Grand-Orly Seine Bièvre pour permettre le développement de compétences managériales au service de l'action publique.

Au programme en 2022

- 3 sessions d'intégration des cadres pour leur permettre d'avoir les clés pour se positionner comme cadre au territoire,
- 9 sessions de formation management conçue pour l'EPT
- 6 rendez-vous de partage de pratiques entre pairs sur la réalisation de « pitch »,
- 3 groupes de co-développement (22 séances animées pour un total de 22 bénéficiaires), espace sécurisé pour permettre aux managers d'ouvrir leurs perspectives d'action dans leur pratique managériale,
- la réalisation et le partage du référentiel sur le « Mode projet » à l'EPT auprès de 40 agents
- un appui managérial apporté (en individuel et collectif).

TEMPS FORTS

Les temps forts de la politique RH

- La mise en œuvre au 1^{er} janvier de la nouvelle durée annuelle du travail et l'organisation des temps (application de la loi du 6 août 2019; passage aux 1607 heures), prenant en compte l'exposition des métiers aux facteurs de risques professionnels, et l'application d'un nouveau règlement d'organisation et de gestion des temps de travail.

- L'adoption par le Conseil territorial de l'allocation forfaitaire de télétravail, de l'allocation forfaitaire pour les maîtres d'apprentissage (contractuels) et du forfait mobilités durables.

- Les élections professionnelles du 8 décembre: il s'agissait d'élire les nouveaux représentants du personnel siégeant dans la nouvelle instance représentative du personnel, le Comité social territorial (CST) issu de la fusion entre le comité technique (CT) et le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT). 8 représentants du personnel ont été élus: chacune des 2 organisations syndicales représentées (CFDT et CGT) ont obtenu 4 sièges de titulaires et autant de suppléants.

Au sein du CST est instituée une formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail (FSSSCT): à la suite des élections professionnelles ont été désignés par chacune des deux organisations syndicales 8 représentants titulaires (4 pour chacune) et 16 membres suppléants (8 pour chacune).

Le Lancement de la Démarche «CLIMAT, PRENONS NOTRE PART»



Réunion de lancement de la première phase du projet «Climat, prenons notre part».

Lors de la soirée des agents du 24 juin 2022, la direction générale et Michel Leprêtre, président du Grand-Orly Seine Bièvre, ont annoncé le souhait d'amplifier la mobilisation collective de notre territoire face à l'urgence climatique.

Lors du séminaire des cadres du 12 décembre 2022, le lancement officiel de «Climat, prenons notre part!» a été fait. Ce projet centré sur la transition écologique et mobilisant l'ensemble des agents a pour objectif de :

- Valoriser l'action de notre EPT dans différents domaines où l'implication environnementale est déjà une réalité.
- Créer les conditions d'une sensibilisation accrue des agents à travers leur participation à une Fresque du climat.
- Agir en favorisant l'écoute des agents mis en situation de donner leur avis sur des changements ou des évolutions à opérer dans leurs missions, dans leur service ou au sein du Grand-Orly Seine Bièvre.

La première action a reposé sur la mise en œuvre de la Fresque du Climat, proposée à tous les agents à compter de décembre 2022. Il s'agit de sensibiliser tous les agents aux enjeux de la transition écologique. Pour sa mise en œuvre, plusieurs agentes et agents ont été formés pour devenir fresqueuse et fresqueur, en d'autres termes, animateurs et animatrices de cette dynamique qui se poursuivra en 2023.



LES FINANCES

DU TERRITOIRE

En 2022, le territoire a été mobilisé autour de différents chantiers afin d'avancer vers une plus grande clarification des relations entre les villes, la Métropole du Grand Paris et le Territoire tout en maintenant son travail pour une efficacité renforcée du suivi et de la mise en œuvre des décisions budgétaires du Grand-Orly Seine Bièvre. Ainsi, en 2022 a été réalisé un passage anticipé à la nomenclature M57 en lien avec le Service de Gestion Comptable. Un travail d'accompagnement et de formation des services du territoire a également été mis en place pour la mise en œuvre opérationnelle de ce changement anticipé de norme comptable.

Le territoire a également continué en 2022 ses travaux engagés lors des années précédentes autour du pacte financier, fiscal et social et de la prospective financière pour :

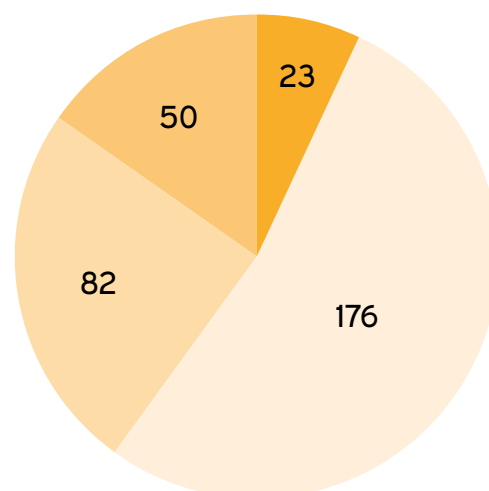
- Maintenir le cadre de la préparation budgétaire, sur une trajectoire financière viable et soutenable
- Définir le degré d'ambition du territoire sur les prochaines années notamment en recensant des besoins d'investissement, ce qui devra aboutir à un Plan Pluriannuel d'Investissement partagé
- Constituer des agrégats financiers permettant les premiers débats sur le pacte financier, fiscal et social
- Renforcer des outils de pilotage permettant une comptabilité par blocs de compétences dont la première application a été la préparation du budget 2023

Le budget principal du Territoire

En 2022 les dépenses courantes du budget principal du territoire s'élevaient à plus de 390 millions d'euros. La Dotation d'équilibre versée à la Métropole du Grand Paris, dépense obligatoire, représentait 45% de ses dépenses (176 M€ soit une augmentation de 19 M).

En termes d'activité, le premier poste de dépenses courantes concerne la collecte et le traitement des déchets avec près de 82 M€. Viennent ensuite les équipements culturels et sportifs à hauteur de 50 M€ et les services urbains et environnementaux (voirie, éclairage public, notamment) pour 23 M€.

Budget du territoire en millions d'euros



- Dotation d'équilibre Grand Paris
- Collecte et traitement des déchets
- Équipements culturels et sportifs
- Services urbains et environnementaux

Les recettes courantes du territoire, en 2022 s'élèvent à 420,3 M€.

Elles proviennent :

- des communes, via le Fonds de Compensation des Charges Territoriales pour 143 M€ de la Cotisation Foncière des Entreprises, dont le taux est voté par l'EPT, pour 126 M€;
- de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et redevances spéciales pour 83 M€ de la tarification des services et des recettes domaniales pour 12 M€.

En 2021, l'EPT a contribué à hauteur de 39,4 M€ à l'investissement public dans les domaines de l'aménagement de l'espace public, des équipements culturels et sportifs notamment. Il a en outre remboursé son capital de dette pour 20 M€. Aussi, l'année 2022 a ainsi été marquée par une stabilisation de l'amélioration de la situation financière constatée en 2021 :

- un endettement en baisse : - 4,4 M€;
- une épargne stabilisée : l'épargne brute s'établit avec 29,6 M€ contre 29,4 M€ en 2021;
- la capacité de désendettement est en amélioration : elle s'élève à 7 ans et 1 mois contre 7 ans et 3 mois en 2021;
- le coût de la dette est stabilisé en 2022 comme lors de l'exercice précédent à 23,7 M€.

REPÈRES

- 1 Budget principal
 - 2 budgets Assainissement
 - 3 budgets économiques
- 21 526 mandats de dépense réalisés
- 7 907 titres d'appel à recettes
- 19 328 factures payées
- Une diminution de 4,4 M€ de l'endettement

BILAN

Alliance des territoires : quelles avancées en 2022 ?

Le Grand-Orly Seine Bièvre contribue toujours aussi activement aux travaux de l'Alliance des territoires qui réunit les 11 établissements publics territoriaux de la métropole parisienne. En contribuant à faire évoluer les textes législatifs et réglementaires, l'Alliance œuvre directement au renforcement juridique et financier des EPT.

Fin 2022, lors des débats parlementaires pour la Loi de finance 2023, l'Alliance des territoires s'est fortement mobilisée pour préserver l'intégralité de la perception de la cotisation foncière des entreprises pour les établissements publics territoriaux, afin de préserver leur capacité à faire face aux besoins de financement des équipements intercommunaux. Toutefois, le texte retenu par la procédure de l'article 49.3 a maintenu le transfert des 2/3 de la dynamique de CFE à la métropole.

Siège :
Établissement public territorial
Grand-Orly Seine Bièvre

Bâtiment Askia
11, rue Henri Farman
BP 748 94398 Orly aérogare Cedex
T : 01 78 18 22 22

24 villes - 720 000 habitants

Ablon-sur-Seine, Arcueil, Athis-Mons,
Cachan, Chevilly-Larue, Choisy-le-Roi,
Fresnes, Gentilly, Ivry-sur-Seine,
Juvisy-sur-Orge, Le Kremlin-Bicêtre,
L'Haÿ-Les-Roses, Morangis, Orly,
Paray-Vieille-Poste, Rungis,
Savigny-sur-Orge, Thiais, Valenton,
Villejuif, Villeneuve-le-Roi,
Villeneuve-Saint-Georges, Viry-Chatillon,
Vitry-sur-Seine